



Ensemble, réduisons les pesticides

Outil d'aide à la décision

JARDINAGE AU NATUREL

**Bilan technique
d'un panel d'actions de communication
portées par des collectivités en Auvergne**



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Bilan technique d'un panel d'actions de communication portées par des collectivités en Auvergne.

Contexte

La plupart des collectivités sont aujourd'hui entrées dans une démarche de réduction, voire de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics.

Une communication est essentielle pour que la population adhère à cette dynamique et en comprenne les conséquences (comme la présence parfois plus fréquente de végétation spontanée dans l'espace urbanisé).

Cette communication est d'autant plus nécessaire que le particulier est lui aussi concerné par cette problématique. En effet, la Loi Labbé du 6 février 2014 modifiée prévoit l'interdiction pour les particuliers d'utiliser des produits phytosanitaires à partir du 1er janvier 2019.

Les collectivités montrent donc l'exemple et se doivent de sensibiliser leur population quant aux enjeux de cette réglementation et aux solutions qui peuvent être mises en œuvre.

Une nécessité de communiquer de multiples manières.

Au-delà de la communication écrite (affichage de messages, diffusion d'articles, ...) essentielle et déjà fréquemment mise en œuvre par les collectivités, les actions de communication "actives" sont un moyen de sensibilisation complémentaire à développer.

Différents types d'actions peuvent être organisés pour sensibiliser, accompagner et/ou former le jardinier amateur :

ouverture de jardins, manifestations sur le jardinage, animation de jardins partagés, animation d'ateliers dans les écoles, invitation à cultiver certaines zones de l'espace public...

Description du présent document

Ce document recense un certain nombre d'actions de communication mises en œuvre en Auvergne. **Il s'agit d'un bilan technique, qui vise à faire ressortir les intérêts, mais aussi les difficultés des différentes expériences d'animation.**

Les fiches de synthèse qui composent ce document permettent de **mutualiser les expériences de communication**, de **les valoriser en facilitant leur développement par d'autres acteurs**, qui pourront ainsi bénéficier de l'analyse et du retour d'expérience des précédents porteurs de projet.

Cette liste n'a pas vocation à être exhaustive, mais à présenter un panel d'actions variées.

Document réalisé par la **FREDON Auvergne** dans le cadre de **PHYT'EAUVERGNE**

acteur d'



Financeurs



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Établissement public du ministère du développement durable



Sommaire

Vous pouvez accéder aux différentes fiches et exemples en cliquant sur [le titre](#)

Tableau Récapitulatif

Fiche 1 - Fleurissement du domaine public par les particuliers : distribution de graines

Exemple 1 - Distribution de jachères fleuries aux habitants (Commune de Saint-Priest-Bramefant)

Exemple 2 - Semez des fleurs en pieds de murs (SMVVA)

Fiche 2 - Connaissance et reconnaissance de la végétation spontanée dans les rues

Exemple 1 - Découverte de la végétation spontanée dans les rues (Commune de Vichy)

Fiche 3 - Plantes comestibles dans l'espace public

Exemple 1 - Plantes aromatiques dans l'espace public (Commune de Saint-Priest-Bramefant)

Fiche 4 - Echanges techniques avec les agents de la commune

Exemple 1 - Atelier technique : taille des rosiers (Commune de Châtel-Guyon)

Exemple 2 - Portes ouvertes des serres municipales (Commune Cournon-d'Auvergne)

Fiche 5 - Concours des maisons fleuries

Exemple 1 - Concours des maisons fleuries (Commune de Saint-Germain-Laprade)

Exemple 2 - Concours des maisons fleuries et des jardins potagers (Commune de Prémilhat)

Fiche 6 - Mise en place de jardins collectifs

Exemple 1 : La gestion de jardins collectifs (Commune de Clermont-Ferrand)

Exemple 2 : Les jardins familiaux (Commune de Saint-Flour)

Fiche 7 - Ateliers techniques dans des jardins de jardiniers amateurs

Exemple 1 - Un jardin zéro déchèterie (SICTOM Pontaugur - Pontgibaud)

Exemple 2 - "Ouvrons nos jardins" (SMVVA)

Fiche 8 - Broyage de déchets verts

Exemple 1 - Prêt de broyeurs de végétaux (Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay)

Exemple 2 - Service de broyage de végétaux à domicile (SMOCE)

Exemple 3 - Mise à disposition de broyat (Commune de Cournon-d'Auvergne)

Fiche 9 - Animations scolaires et périscolaires

Exemple 1 - Jardin refuge (Commune de Bessay-sur-Allier)

Exemple 2 - Mission zéro pesticides (Commune de Bourbon-l'Archambault)

Fiche 10 - Manifestation autour des jardins

Exemple 1 - Le bonheur est dans le potager, jardin portes-ouvertes (ANIS Etoilé)

Exemple 2 - Parcours Botanique des villages (La Centaurée)

Fiche 11 - Collecte de produits phytosanitaires non utilisables

Exemple 1 - "Objectif zéro pesticide" (PNR Livradois-Forez, VALTOM)

Fiche 12 - Soirée débat-conférence

Exemple 1 - Conférence de Gilles Clément "Mauvaises herbes, on vous aime" (SMVVA, Clermont Communauté)

Tableau récapitulatif des évaluations des actions

n°	Intitulé Action	Portée de la communication				Organisation							
		Potentiel de personnes touchées <small>directement par ce type d'action</small>	Public cible touché <small>(le public touché est-il le public ciblé ?)</small>		Public induit <small>(Quantité de personnes touchées indirectement)</small>	Niveau d'impact sur les pratiques des participants	Importance des moyens techniques mobilisés <small>(quantitatif)</small>	Complexité des moyens techniques mobilisés <small>(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)</small>	Importance des moyens humains mobilisés <small>(quantitatif : main d'œuvre)</small>	Compétence des moyens humains mobilisés <small>(qualitatif : expertise...)</small>	Importance des moyens financiers mobilisés	Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre	Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle
			Public déjà sensible au jardinage au naturel	Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel									
1	Fleurissement du domaine public par les particuliers : distribution de graines	Important	Plutôt	Plutôt	Faible	Information de base	Très faible	Très facile	Faible	Faible	Faible	Plutôt facile	Très facile
2	Connaissance et reconnaissance de la végétation spontanée dans les rues	Faible	Plutôt	Pas du tout	Notable	Information de base	Très faible	Très facile	Faible	Notable	Très faible	Plutôt facile	Plutôt facile
3	Plantes comestibles dans l'espace public	Notable	Plutôt	Pas vraiment	Très faible	Simple sensibilisation au thème	Très faible	Très facile	Faible	Très faible	Très faible	Très facile	Très facile
4	Echanges techniques avec les agents de la commune	Notable	Plutôt	Plutôt	Faible	Information de base	Faible	Très facile	Notable	Notable	Très faible	Plutôt facile	Plutôt facile
5	Concours des maisons fleuries	Faible	Plutôt	Plutôt	Faible	Information de base	Très faible	Très facile	Faible	Notable	Très faible	Plutôt facile	Très facile
6	Mise en place de jardins collectifs	Notable	Plutôt	Complètement	Faible	Informations importantes	Notable	Plutôt facile	Important	Notable	Faible	Plutôt complexe	Plutôt complexe
7	Ateliers techniques dans des jardins de jardiniers amateurs	Notable	Complètement	Plutôt	Faible	Impact certain sur les pratiques	Faible	Plutôt facile	Notable	Important	Notable	Plutôt complexe	Plutôt complexe
8	Broyage de déchets verts	Notable	Complètement	Complètement	Faible	Impact certain sur les pratiques	Important	Plutôt complexe	Important	Faible	Important	Complexe	Complexe
9	Animations scolaires et périscolaires	Important	Complètement	Complètement	Important	Informations importantes	Notable	Plutôt facile	Notable	Faible	Faible	Plutôt facile	Plutôt facile
10	Jardins portes ouvertes	Notable	Complètement	Pas vraiment	Faible	Informations importantes	Très faible	Très facile	Important	Notable	Faible	Plutôt complexe	Complexe
11	Collecte de produits phytosanitaires non utilisables	Important	Complètement	Plutôt	Notable	Information de base	Faible	Plutôt facile	Notable	Notable	Important	Complexe	Plutôt complexe
12	Soirée débat-conférence	Variable	Plutôt	Pas du tout	Notable	Informations importantes	Très faible	Plutôt facile	Faible	Important	Variable	Plutôt facile	Plutôt facile

Fleurissement du domaine public par les particuliers : distribution de graines

Description

Ce type d'action a pour but d'encourager les habitants à investir l'espace public, en leur proposant de participer à son entretien et plus particulièrement à son embellissement. Il s'agit de mettre à disposition des habitants des espaces à végétaliser, des semences et/ou des plants à installer devant chez eux.

La collectivité a ainsi l'occasion de communiquer sur sa manière d'entretenir les espaces publics, et sur les contraintes qu'elle rencontre pour le faire.

C'est parfois l'occasion d'installer de la végétation sur des espaces publics qui étaient habituellement dés herbés. Les habitants sont associés pour la mise en place des plantes et leur entretien. Le retour de la végétation en ville, avec dans un premier temps l'installation de végétaux choisis, est une première étape dans la démarche d'acceptation de la végétation spontanée.



Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : Distribution de jachères fleuries aux habitants

Exemple 2 : Semez des fleurs en pieds de mur



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	Nombre de personnes touchées importantes : tous les foyers de la commune ou d'un quartier reçoivent des graines, ou sont invités à venir les chercher.
-----------	---------	--------	-------------	--

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				Le public cible est la population de la commune. C'est bien le public touché.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Le public induit, est informé par les communications, par les habitants qui en parlent autour d'eux. Il peut s'agir de visiteurs, d'habitants de communes voisines...
-----------	---------	--------	-------------	---

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Les semences de jachère fleurie sont un outil de sensibilisation à la présence de végétation dans les espaces publics liée à la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires.
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	---

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	Pas de moyen technique particulier pour la distribution de semences
-------------	--------	---------	-----------	---

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Pas de moyen technique particulier pour la distribution de semences
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Organisation de l'opération, ensachage (si nécessaire) après l'achat des graines, communication et distribution des sachets de graines.
-------------	--------	---------	-----------	---

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important	Pas de compétence particulière nécessaire, si ce n'est pour le choix des semences.
-------------	--------	---------	-----------	--

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	Coût du sachet de graines : de l'ordre de 1€ le sachet
-------------	--------	---------	-----------	--

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Action assez simple à mettre en œuvre. Elle peut faire suite ou accompagner un changement de pratiques d'entretien de la commune.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Cet outil est par ailleurs un outil très intéressant pour capter l'attention d'un public, notamment sur un stand ou autre.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Pour le choix des variétés de semences, différents critères doivent être pris en compte :

- Le type de fleurissement : annuelles, vivaces ou mélange d'annuelles et vivaces.
- L'exposition des sites : ombragés, ensoleillés...
- La hauteur des plantes dans le mélange.
- La biodiversité : choix de graines locales plutôt que de plantes horticoles ?

D'un point de vue opérationnel, attention à bien anticiper :

- le temps de mise en sachet, qu'il soit réalisé en interne ou en prestation
- l'organisation de la distribution, afin de mettre à disposition les graines à la bonne période par rapport à la période d'implantation (notamment pour les graines d'annuelles).

Certains distributeurs de semences proposent la vente de sachets individuels déjà conditionnés.

Il est important d'indiquer sur le sachet des conseils pour l'implantation des graines (période de semis, exposition, modalités). C'est également l'occasion d'expliquer les pratiques d'entretien des trottoirs par la commune (sur le sachet ou un document qui l'accompagne).

Ce type d'action est une action de communication parmi d'autres. C'est un outil ludique, très apprécié des habitants (outil participatif, lien avec le végétal, esthétique). Les sachets de graines constituent un très bon outil de communication, notamment lors d'animations, pour aborder les gens sur des stands. C'est une accroche intéressante qui permet de capter un public assez large.

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- + Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable

Les actions de ce type, les variantes...

- Campagne de sensibilisation des habitants sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics et distribution de jachères fleuries. Commune de Saint-Priest-Bramefant (63).

[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)

- Mise à disposition de sachets de jachères fleuries aux communes du territoire, afin qu'elles les distribuent à leurs habitants. Choix de graines sauvages ne risquant pas de se croiser avec des espèces locales. (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon - 63).

[Cf. Exemple 2 de cette fiche](#)

- "Des graines pour fleurir les fissures" (Saint-Flour - 15)
- Fleurissement au cimetière avec l'aide de bénévoles (Egliseneuve-près-Billom - 63)

Les collectivités peuvent aussi :

- mettre à disposition des habitants des pieds d'arbres pour qu'ils y implantent des vivaces, ou autres plantes (Blanzat - 63)
- proposer de décaper l'enrobé du trottoir pour créer de petits espaces à planter devant chez soi (Clermont-Ferrand - 63, Rennes - 35)

Attention il faut que la commune soit en mesure de maintenir l'entretien de ses sites dans le cas où les habitants ne maintiendraient pas leur investissement dans la durée (lassitude, manque de temps, problème de santé, déménagement...).

Exemple 1

Distribution de jachères fleuries aux habitants

Type d'action :

Implication des habitants / participation des habitants

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires, Biodiversité, Acceptation de la végétation spontanée

Public(s) Cible(s) :

Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Printemps 2016

Porteur de l'action :

• Mairie de Saint-Priest-Bramefant (63)
Personne référente : Mr GORCE Daniel (adjoint)
Tél. : 04.70.59.01.09

Partenaires de l'action :

• aucun

Contexte

La commune de Saint-Priest-Bramefant est dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. L'annonce du renforcement de la réglementation en 2017 a été l'occasion de démarrer une campagne de sensibilisation des habitants sur cette thématique.

Objectifs de l'action

- Informer les habitants sur les changements de pratiques d'entretien de la commune
- Proposer aux habitants de participer à l'embellissement de l'espace public en installant de la jachère fleurie devant chez eux.

Résultats de l'action

Cette action a suscité de bons retours de la part de la population.

Sur le terrain, des semis de ce mélange de plantes ont effectivement été constatés. En fonction des situations des habitations, ils ont été installés en pied de mur, ou en "parterre" devant les habitations.

Certains habitants ont envoyé des photos de leurs réalisations à la Mairie.



source : Commune de Saint-Priest-Bramefant

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Organisation

La mise en œuvre de cette action a été décidée en réunion de conseil municipal.

Des graines de jachère fleurie ont été achetées. Des élus ont ensaché ces graines en petits conditionnements.

Au printemps 2016, les agents municipaux ont distribué à chaque foyer un sachet de semences, accompagné d'un courrier, précisant l'objet de cette campagne et les explications techniques pour la réalisation des semis.

Communication

Cette action accompagne d'autres actions de communication de la commune. Les élus communiquent régulièrement à la population (bulletin municipal, vœux du maire...).

Par ailleurs, cette action fait suite à la mise en œuvre, trois années durant, d'une prairie fleurie sur une parcelle communale à l'entrée de la commune. Les habitants avaient alors été invités à cueillir des fleurs s'ils le souhaitaient.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Ensachage des graines, distribution des sachets de graines

Moyens matériels

Aucun

Moyens financiers

Achat des semences de jachère fleurie.

Exemple 2

Semez des fleurs en pieds de murs

Type d'action :

Implication des habitants / participation des habitants

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires, Biodiversité, Acceptation de la végétation spontanée

Public(s) Cible(s) :

Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Printemps 2016

Porteur de l'action :

- Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (63)

Partenaires de l'action :

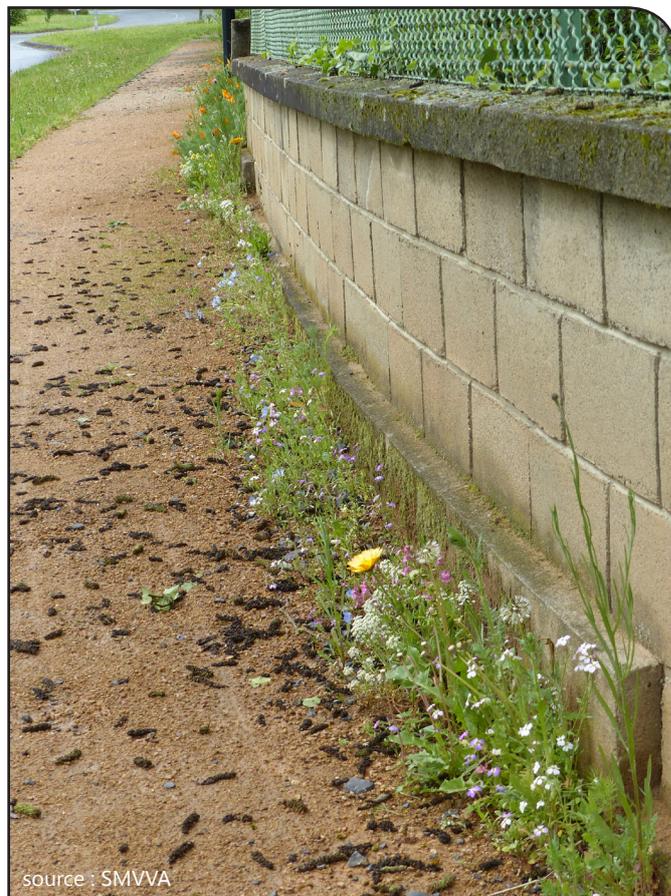
- ESAT Foyer Atelier de Ceyran
- Botaniste local, Conservatoire Botanique National du Massif Central

Contexte

Depuis plusieurs années, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) œuvre pour la réduction d'utilisation des pesticides sur son territoire afin de reconquérir et préserver la qualité des milieux aquatiques. La majorité des communes de ce territoire ont fortement réduit, voire supprimé leur utilisation de produits phytosanitaires, favorisant le retour d'herbes spontanées dans les zones urbanisées. Afin d'accompagner les communes dans la communication auprès de leurs habitants, pour une meilleure acceptation de la présence de végétaux dans ces espaces, le SMVVA met à disposition des communes, pour leurs habitants et gratuitement, des petits sachets de graines de fleurs sauvages ou spontanées.

Objectifs de l'action

- Informer les habitants sur les changements de pratiques d'entretien de la commune
- Proposer aux habitants de participer à l'embellissement de l'espace public et au maintien de la biodiversité en installant des graines de plantes sauvages locales devant chez eux.



Résultats de l'action

- Les communes du territoire du SMVVA ont distribué les sachets selon des modalités différentes. En fonction de la communication faite autour de l'action, et de l'historique de la commune en matière de fleurissement de pied de mur, elles n'ont pas toutes reçu le même enthousiasme de la part des habitants.
- Sur le terrain, assez peu de fleurissement a été observé. Certaines semences ont pu être installées dans les jardins privés et non pas sur le domaine public. Par ailleurs, les semences auront pu être conservées une année par les habitants, pour un semis en 2017 (notamment les semis de printemps, qui ont pu être récupérées trop tard dans la saison).
- Les sachets de graines ont été un excellent moyen d'accroche des particuliers lors de manifestations pour aborder la thématique du jardinage au naturel.
- L'opération a été plébiscitée et elle est donc renouvelée en 2017 avec une distribution des sachets aux communes dès le mois de mars et de nouvelles espèces proposées : bourrache officinale, fausse camomille, lin cultivé, mélilot jaune, sainfoin sauvage, souci officinal, vulnéraire et vipérine commune.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Organisation

Des sachets de graines de chaque espèce ont été fournies aux communes du territoire, pour qu'elles les distribuent à leurs habitants.

Dans un souci de préservation de la flore locale, ces variétés ont été sélectionnées avec l'aide d'un botaniste du territoire en 2016 et un botaniste du CBNMC en 2017. Ces espèces sont adaptées au contexte pédoclimatique local et ne présentent aucun caractère ni invasif, ni trop concurrentiel vis-à-vis de la flore locale. Elles ont été choisies préférentiellement parmi les fleurs sauvages ou spontanées, en veillant à ce qu'elles ne présentent pas de risque de croisement génétique avec la flore présente. Elles ont des caractéristiques de développement assez couvrantes pour être concurrentielles vis-à-vis des herbes indésirées.

Les 6 variétés de fleurs sélectionnées en 2016 pour composer les sachets de semence sont les suivantes : bourrache officinale, soucis officinal, chrysanthème des moissons, nigelle sativa, sainfoin et coronille bigarrée. Les sachets ne sont pas constitués de mélange, mais de variétés "pures".

La mise en sachet a été confiée à l'ESAT Foyer Atelier de Ceyran.

Une plaquette expliquant le contexte, les objectifs et le mode d'emploi pour l'implantation des semences a été rédigée et éditée pour accompagner le sachet.

De nombreuses communes ont relayé l'information sur leur site Internet, bulletin communal et voie de presse.

Communication

Chaque commune a élaboré sa stratégie de communication et de distribution aux habitants : site Internet, article dans le bulletin municipal, article dans le journal invitant les gens à retirer le sachet en mairie.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

- Choix des variétés (botaniste)
- Mise en forme de l'étiquette des sachets et de la plaquette explicative
- Outils de communication (affiche...)
- Mise en sachets (ESAT Foyer atelier de Ceyron)
- Distribution des sachets de graines (implication des collectivités du territoire)

Moyens matériels

- Sachets cristal
- Carton d'emballage
- Semences

Moyens financiers

Achat des semences et mise en sachet.

Prix de revient : environ 1 € le sachet

Connaissance et reconnaissance de la végétation spontanée dans les rues

Description

Connaître et reconnaître la végétation spontanée qui pousse dans nos rues, c'est porter un intérêt à cette flore urbaine, ce qui participe à son acceptation. En effet, lorsque l'on connaît les noms des plantes, voire même certaines de leurs propriétés, des histoires en lien avec elles, on les accepte et on les respecte davantage.

Il s'agit de proposer au public des séances d'observation de cette flore spontanée, tantôt ignorée du passant, tantôt décriée, et de découvrir les caractéristiques qu'elle porte.

Les objectifs de ce type d'action sont de :

- sensibiliser les participants à la richesse de cette biodiversité ordinaire, à l'acceptation de sa présence,
- communiquer sur les nouvelles méthodes d'entretien de la commune, et en comprendre les conséquences.

L'exemple présenté dans les pages suivantes est une visite accompagnée pour découvrir la végétation spontanée dans les rues d'une commune.



Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : Découverte de la végétation spontanée dans les rues



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible
-----------	---------	--------	-------------

Cette action s'adresse à tous les habitants de la commune.

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :			
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :			
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout

Public ciblé = habitants de la commune, à sensibiliser vis-à-vis de la présence de végétation spontanée. Le public touché est plutôt convaincu de la démarche de réduction des produits phytosanitaires, ou du moins il se pose des questions.

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible
-----------	---------	--------	-------------

Via la communication en amont de la visite, et suite à la visite (article presse...). Variable en fonction de l'effort de communication. L'organisation de la visite lors des journées du patrimoine positionnent les adventives des rues comme un élément de patrimoine de la commune.

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------

Ce type d'action permet de sensibiliser les habitants à la présence de végétation spontanée, aux techniques mises en place par la commune pour entretenir différemment, aux nouvelles techniques accessibles également au grand public. Réponse à des questions liées à l'entretien des espaces privés.

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important
-------------	--------	---------	-----------

Pas de moyen technique nécessaire

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
-------------	---------------	-----------------	----------

Pas de moyen technique nécessaire

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important
-------------	--------	---------	-----------

Temps d'agent pour l'organisation de la visite (construction du parcours, repérage des plantes en place et construction du discours), pour la réalisation de la visite.
Temps de communication pour annoncer l'évènement.
Disponibilité des agents pour la visite (week-end).

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important
-------------	--------	---------	-----------

Nécessité d'avoir un personnel compétent en connaissance / reconnaissance des plantes, en connaissance de la réglementation par rapport aux produits phytosanitaires, au courant des méthodes d'entretien de la commune, volontaire et passionné pour transmettre ces messages au grand public.

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important
-------------	--------	---------	-----------

Pas de moyen financier particulier

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
-------------	---------------	-----------------	----------

L'action est assez simple à mettre en oeuvre

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
-------------	---------------	-----------------	----------

Transposable à d'autres collectivités. C'est un outil intéressant pour des communes qui commenceraient la démarche de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires.

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Pour la réalisation de la visite, trois conseils importants pour les animateurs :

- Maîtriser le temps de la visite
- Préparer le circuit (qu'il y ait matière à expliquer)
- Préparer le discours

Il faut que les animateurs de la visite soient passionnés par le sujet, qu'ils sachent connaître et reconnaître les végétaux, qu'ils connaissent de petites histoires sur les plantes (propriétés, anecdotes...) et qu'ils transmettent cet intérêt aux visiteurs.

Ils doivent également être au point sur la réglementation, et les techniques d'entretien de la commune, afin de pouvoir répondre aux questions. Un binôme aux compétences complémentaires peut être bienvenu.

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- + Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable

Les actions de ce type, les variantes...

- Action de communication visant à expliquer la présence de végétation spontanée, et à sensibiliser les habitants sur la biodiversité dans les rues de la commune de Vichy (03).

[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)

Certaines communes travaillent avec des associations locales compétentes dans la connaissance et la reconnaissance des adventices, par exemple :

- la commune de Chamalières (63) travaille avec l'association "Jardins en Herbe", qui propose notamment des animations et visites autour de la reconnaissance des adventices. L'association participe au projet citoyen "Jardins de trottoir - Sauvages dans ma ville" qui consiste à dresser un inventaire de la flore sauvage urbaine.

Bibliographie intéressante

- **Sauvages de ma rue, Guide des plantes sauvages des villes de France.** Ouvrage collectif sous la direction de Nathalie MACHON et Eric MOTARD, Muséum National d'Histoire Naturelle. Le Passage Paris-New York Editions, 2012.
- **Mauvaises herbes, je vous aime !** Du bon usage des plantes sauvages au jardin et à la ville. Brunhilde Bross-Burkhardt. Ed. Delachaux et Niestlé, 2016.

Exemple 1

Découverte de la végétation spontanée dans les rues

Type d'action :

Animation / Evènement

Thème(s) abordé(s) :

Acceptation de la végétation spontanée, Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires, Biodiversité.

Public(s) Cible(s) :

Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

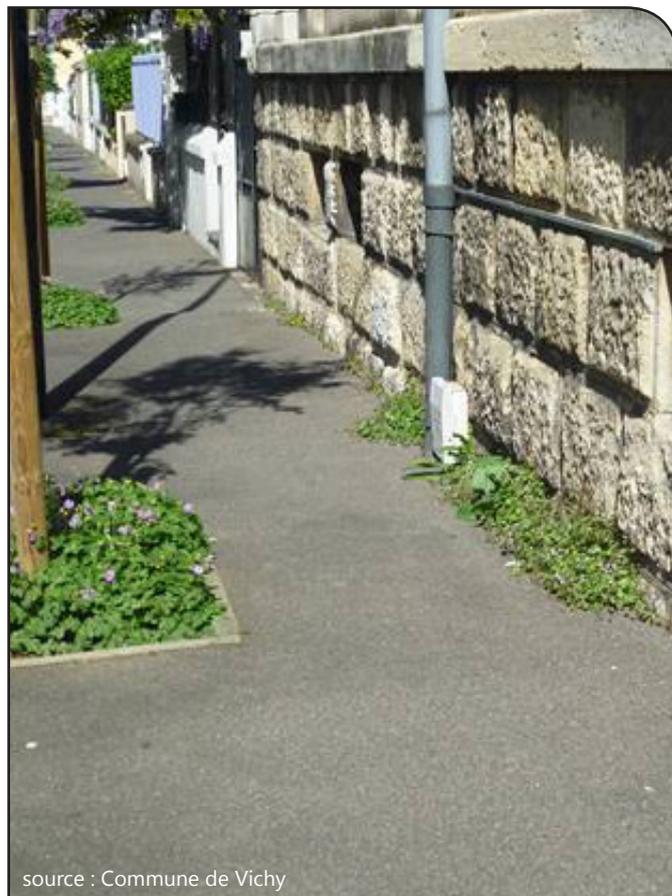
Journées du Patrimoine - 19 et 20 septembre 2015

Porteur de l'action :

- Mairie de Vichy (03)

Partenaires de l'action :

- Aucun



source : Commune de Vichy

Contexte

La commune de Vichy est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. De ce fait, une végétation spontanée est plus présente dans certaines rues de commune. Cette action vise à expliquer la présence de cette végétation, et à sensibiliser les habitants sur la biodiversité dans les rues de la commune.

Objectifs de l'action

- Informer les habitants sur les changements de pratiques d'entretien de la commune.
- Sensibiliser les habitants sur la flore spontanée locale.

Résultats de l'action

La participation du public a été bonne : Environ 20 participants pour chacune des deux visites.

Points positifs

Cette action est un outil intéressant pour sensibiliser la population à la présence de végétation spontanée dans les rues.

Elle permet de faire passer différents messages :

- en termes de découverte des plantes,
- sur les changements de pratiques d'entretien du domaine public,
- sur les nouvelles méthodes d'entretien ou d'aménagement que mettent en œuvre les professionnels, et que peuvent mettre en œuvre les particuliers.

Cette action permet de créer ou de maintenir un lien entre les services techniques de la commune et les habitants.

Exemple 1

Découverte de la végétation spontanée dans les rues (suite)

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

L'action a consisté à organiser deux journées de découverte des adventices dans les rues, à l'occasion des journées du patrimoine. Cet évènement a été organisé par deux agents techniques.

Préparation technique de la visite

Au préalable, les agents ont réalisé un repérage des sites : choix d'un circuit, d'une heure environ, au long duquel des plantes spontanées sont présentes. Ce repérage leur a permis de déterminer des plantes intéressantes à observer, que ce soit d'un point de vue esthétique, utilitaire ou sanitaire. Cette visite leur a permis d'affiner leurs connaissances et de préparer les commentaires de la visite à venir.

Pour réaliser ce type de visite, il faut disposer de connaissances en botanique nécessaires pour reconnaître les plantes, et pour en connaître des caractéristiques, mais pas seulement ! Il est important de connaître des histoires, des anecdotes intéressantes pour le public. Des ouvrages peuvent permettre de compléter les connaissances des guides. Pour exemple : "Sauvages de ma rue" * "Mauvaises herbes, je vous aime !" * (* références bibliographiques dans la fiche descriptive de l'action p.3/5).

Communication pour annoncer la visite

La communication pour annoncer l'évènement s'est faite par différents biais : par voie de presse (journal local), par la lettre d'information communale, et via la liste des évènements proposés lors de la journée du patrimoine.

Cette visite s'est inscrite dans le cadre des journées du patrimoine. En termes de communication, le choix de ce cadre donne déjà une valeur intrinsèque à la flore spontanée, considérée comme un élément du patrimoine de la commune.

Déroulé de la visite

Les deux agents organisateurs étaient impliqués dans la réalisation de la visite. Cette organisation en binôme permettait de dédoubler le groupe en cas de forte affluence. Pour chaque journée, le nombre de participants a été d'une vingtaine de personnes. Les visites se sont donc déroulées en un groupe par jour, les deux agents ouvrant et fermant le groupe, ce qui a permis d'échanger avec l'ensemble des participants.

Les personnes présentes étaient des personnes déjà convaincues par la démarche de réduction des produits phytosanitaires ou des personnes qui s'interrogeaient sur la problématique, et ouvertes sur le sujet. Les participants étaient intéressés, et posaient de nombreuses questions (la visite initialement prévue pour une heure a duré 2 heures).

Le discours avait pour but de montrer que :

- Les plantes ne sont pas "sales".
- Certaines plantes (que l'on cherche habituellement à éliminer) n'ont aucune incidence par rapport à la dégradation du trottoir, aux risques de glissade (...), y compris au stade adulte : comme par exemple le pâturin des prés, le laïteron... Elles peuvent même présenter des propriétés intéressantes.
- Certaines plantes sont, elles, esthétiques, mais à l'inverse, présentent un risque sanitaire, ex : le phytolaque, la morelle, l'ambroisie...

Cette visite a été également l'occasion d'expliquer les changements de pratiques de la commune vis-à-vis de l'entretien des espaces publics, et de la réduction d'utilisation de désherbants, au profit de techniques de désherbage alternatives.

Les participants ont posé beaucoup de questions, liées à cette végétation spontanée, mais aussi plus largement sur le végétal (arbres, arbustes...). Leurs problèmes dans leurs jardins personnels, et les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires ont aussi été abordés.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

- Temps de préparation de la visite,
- Temps de réalisation de la visite,
- Communication.

Plantes comestibles dans l'espace public

Description

L'implantation de plantes comestibles dans les espaces publics permet d'ajouter une dimension utilitaire à la végétalisation des espaces publics. L'esthétisme d'un espace public peut être complété par une fonction alimentaire.

Il peut s'agir de l'implantation d'espèces fruitières, potagères ou aromatiques dans les aménagements urbains (bacs, haies, massifs, bosquets...).

Le fait de pouvoir glaner et consommer les plantes peut augmenter l'attention des habitants vis-à-vis des espaces verts de leur commune. La production alimentaire à disposition de tous met en valeur le travail des agents, et permet aux habitants de goûter les fruits de leur ville.

Les intérêts de ce type d'action sont :

- Produire localement de la nourriture, et donner à la population des opportunités de glanage, de récolte des fruits et plantes comestibles implantées.
- Développer un nouveau rapport de la population à la nature et à ses ressources, y compris en milieu urbain.
- Découvrir de manière ludique et sensorielle la nature.
- Inciter à réfléchir à son alimentation.
- Promouvoir le jardinage .
- Favoriser la biodiversité.



source : FREDON Auvergne

Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : Plantes aromatiques dans l'espace public



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées directement par ce type d'action				Les personnes touchées sont : - toutes les personnes de passage repérant les végétaux comestibles - les habitants de la commune, si cette démarche est présentée dans des documents d'information de la commune (bulletin municipal, panneaux lumineux...).
Important	Notable	Faible	Très faible	

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)				Les habitants de la commune constituent le public touché. Le public attentif aux végétaux repérera les plantes comestibles. Le lien avec le jardinage est indirect.
Public déjà sensible au jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)				Pas vraiment de public induit, le public est touché directement.
Important	Notable	Faible	Très faible	

Niveau d'impact sur les pratiques des participants				Cette action vise à valoriser les espaces verts en leur apportant une utilité supplémentaire. Pas d'information directe sur la réduction des produits phytosanitaires ou sur le jardinage au naturel.
Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés (quantitatif)				Pas de moyens techniques particuliers (à part les plants, en lieu et place des plants ornementaux).
Très faible	Faible	Notable	Important	

Complexité des moyens techniques mobilisés (qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)				Pas de moyen technique supplémentaire par rapport à des plants ornementaux.
Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	

Importance des moyens humains mobilisés (quantitatif : main d'œuvre)				Communication afin de faire connaître la démarche et rendre visible ces plantes comestibles, et d'inviter la population à se servir. En fonction des espèces implantées, du temps d'entretien supplémentaire est nécessaire (ex taille de fruitiers). Cette action peut être liée à une démarche de communication plus importante (exemple : implantation dans le cadre d'une école ou d'un projet pédagogique). Les moyens humains sont alors plus importants, de manière à monter le projet et à impliquer les différents jeux d'acteurs.
Très faible	Faible	Notable	Important	

Compétence des moyens humains mobilisés (qualitatif : expertise...)				Pas de compétence particulière supplémentaire (sauf si les végétaux choisis nécessitent un entretien spécifique, comme dans le cas d'arbres fruitiers, par exemple).
Très Faible	Faible	Notable	Important	

Importance des moyens financiers mobilisés				Achat des végétaux. Pas forcément de coût supplémentaire par rapport à la mise en place de végétaux d'ornement.
Très faible	Faible	Notable	Important	

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre				Action pouvant être facilement mise en oeuvre.
Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle				Facilement transposable.
Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Quelques précautions peuvent être prise quant à la localisation de ces plants :

- Implanter ces végétaux sur des lieux de passage, afin qu'ils soient visibles et repérés par le public.
- Adapter les lieux d'implantation au type de plante : ex. fraisiers, aromatiques dans des bacs en hauteur, non accessibles aux déjections canines...

Des signalétiques peuvent permettre de mettre en valeur les espèces implantées (identification des plantes ou de variétés particulières).

Autres intérêts de ce type d'action

- ++ Offre alimentaire
- + Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- + Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable

Les actions de ce type, les variantes...

- Informer les habitants sur les changements de pratiques d'entretien de la commune et permettre aux habitants de se servir dans les plantations aromatiques communales. Saint-Priest-Bramefant (63).
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)
- Exploiter un espace communal pour en faire un potager et permettre aux habitants dans le besoin d'accéder à ces légumes frais par le biais de l'épicerie sociale - Saint-Flour (15) - (cf. fiche action n°12).

Autres collectivités ayant mis en place ce type d'action

- Saint-Flour (15) (arbres fruitiers)
- Courpière (63) (fruits rouges, plantes aromatiques et médicinales)
- Vic-le-Comte (63) (arbres fruitiers)
- Maurs (15) (arbres fruitiers, animation par les Croqueurs de Pommes)

Variantes

Les collectivités peuvent aussi :

- Travailler avec des associations locales pour mettre en place des fruitiers et organiser des ateliers pour apprendre l'entretien des arbres fruitiers (Saint-Léopardin-d'Augy (03), Saint-Rémy-de-Blot (63), Arpheuilles-Saint-Priest (03)).
- Travailler avec la population dans le cadre d'actions militantes. Par exemple, le collectif "Incroyables Comestibles" investit les lieux publics pour y semer ou planter des plantes comestibles. Chacun est alors invité à se servir de cette "Nourriture à partager". Les collectivités sont sollicitées pour mettre à disposition des citoyens des lieux de jardinage (massifs, jardinières, bacs...). Clermont-Ferrand (63), Lempdes (63), Lapalisse (03), Chanteuges (43).

Exemple 1

Plantes aromatiques dans l'espace public

Type d'action :

Plantation

Thème(s) abordé(s) :

Alimentation, Végétal en ville

Public(s) Cible(s) :

Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

2016

Porteur de l'action :

• Mairie de Saint-Priest-Bramefant (63)
tel : 04.70.59.01.09
mairie.stpriestbramefant@wanadoo.fr

Partenaires de l'action :

• Aucun

Contexte

La commune de Saint-Priest-Bramefant est dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. L'annonce du renforcement de la réglementation en 2017 a été l'occasion de démarrer une campagne de sensibilisation des habitants sur cette thématique.

Objectifs de l'action

- Informer les habitants sur les changements de pratiques d'entretien de la commune
- Permettre aux habitants de se servir dans les plantations aromatiques communales

Résultats de l'action

Retours positifs de la part de la population



source : Commune de Saint-Priest-Bramefant

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Organisation de l'action

Les plantes aromatiques ont été implantées dans des bacs sur des sites fréquentés, afin d'être visibles par le plus grand nombre.

Communication pour annoncer la visite

Cette action a été relayée par la commune au niveau du bulletin municipal, et par le biais de pancartes indicatives placées dans les bacs.

Moyens humains, matériels et financiers

Achat de plantes aromatiques (à hauteur de 64 € HT)

Echanges techniques avec les agents de la commune.

Description

Les objectifs de ce type d'action sont de valoriser le travail réalisé par les équipes de la commune, et de transmettre des connaissances sur le végétal aux visiteurs, bien souvent en demande d'informations sur les plantes et leur entretien.

Ce type de visite permet de créer ou maintenir un lien entre le service espaces verts de la commune et les habitants, d'expliquer les contraintes techniques rencontrées par le service et les réponses mises en œuvre.

C'est l'occasion pour les habitants d'interroger les agents sur des problématiques qu'ils rencontrent également dans leurs propres jardins.

Ce type d'action dépend essentiellement de l'envie des agents d'échanger et de transmettre leurs compétences. Souvent organisé durant le week-end, leur réussite nécessite une implication particulière des équipes.



source : FREDON Auvergne

Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : Ateliers techniques : taille des rosiers

Exemple 2 : Portes ouvertes des serres municipales



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	De nombreuses personnes sont potentiellement touchées par ce type d'action.
-----------	---------	--------	-------------	---

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				Les habitants de la commune sont invités à visiter les espaces ou à participer aux ateliers. Ce sont souvent des jardiniers, intéressés par le végétal.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Couverture par la presse, bouche à oreille.
-----------	---------	--------	-------------	---

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Les informations concernent les plantes et leur entretien en général. Il peut y avoir des informations plus techniques apportées (ex. démonstration de taille). Ces rendez-vous sont toujours l'occasion pour les visiteurs de poser des questions plus personnelles quant à des problèmes rencontrés au jardin. C'est également l'occasion d'échanger sur la démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires par la commune.
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	---

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	Cette action ne nécessite pas de moyen technique supplémentaire par rapport au fonctionnement normal de la commune. Néanmoins, il faut disposer de structures à visiter ou de base pour les ateliers : serre de production florale, massif arbustif réservé pour une démonstration de taille, jardin public d'intérêt...
-------------	--------	---------	-----------	--

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Pas de moyen technique nécessaire.
-------------	---------------	-----------------	----------	------------------------------------

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Les moyens humains mobilisés sont les agents qui animent la visite ou l'atelier technique. Ils doivent souvent se rendre disponibles en dehors des horaires de travail classiques (week-end) et avoir l'envie de transmettre leur connaissance. Temps pour la communication en amont.
-------------	--------	---------	-----------	---

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important	Les moyens humains mobilisés sont les agents qui animent la visite ou l'atelier. La visite ou les ateliers techniques sont organisés en fonction de leurs sujets de prédilection (plantes, taille...)
-------------	--------	---------	-----------	---

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	Pas de moyen financier particulier.
-------------	--------	---------	-----------	-------------------------------------

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Facile à mettre en oeuvre.
-------------	---------------	-----------------	----------	----------------------------

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	A condition d'adapter l'action aux supports dont dispose la commune et aux compétences de ses agents.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Conseils avant la mise en place de cette action

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

La visite sera adaptée aux lieux dont la commune dispose : jardin public d'intérêt, serre de production florale, roseraie, massif...

La visite dépendra également des domaines de prédilection des agents. L'objectif est qu'ils transmettent leur passion pour le végétal.

Il est par ailleurs opportun d'élargir les sujets abordés à d'autres problématiques, par exemple :

- Si la commune dispose d'une plate-forme de compostage, une visite de cette structure peut être ajoutée.
- Ce type d'évènement est parfois aussi l'occasion de distribuer des broyats de déchets verts.
- Des informations et documents sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires par la commune et dans les jardins amateurs peuvent être apportés au public.

Des animations peuvent être organisées par une association locale, en partenariat.

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- + Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable
 - Offre alimentaire
 - Dynamique de territoire
 - Lien social
 - Insertion

Les actions de ce type, les variantes...

- Démonstration de taille de rosiers, Châtel-Guyon (63)
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)
- Ouverture des serres, Cournon-d'Auvergne (63)
[Cf. Exemple 2 de cette fiche](#)
- Ouverture du centre technique horticole, Vichy (03)
- Démonstration de taille du raisin, Châtel-Guyon (63)
- Visite du jardin botanique, Clermont-Ferrand (63)

Exemple 1

Ateliers techniques : taille des rosiers

Type d'action :

Atelier technique

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires,
Jardinage au naturel, Réduction des déchets,
Biodiversité, Acceptation de la végétation spontanée

Public(s) Cible(s) :

Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Depuis 15 ans

Porteur de l'action :

- Mairie de Châtel-Guyon (63)
Contact : M. THEVENIN
chatel-guyon.espacesverts@orange.fr

Partenaires de l'action :

- Aucun

Contexte

Parmi les deux grands parcs qui trouvent place sur la commune de Châtel-Guyon, le Parc Thermal, d'environ 3 Ha, comporte un fleurissement important, dont une roseraie qui accueille 1750 rosiers.

Objectifs de l'action

A l'approche du printemps, la ville propose des rencontres qui permettent aux professionnels de la ville d'informer les amateurs sur les bonnes pratiques en matière de fleurissement.

Chaque année au mois de mars, les jardiniers des espaces verts de Châtel-Guyon convient les passionnés à une initiation gratuite de taille de rosiers à la roseraie du Parc Thermal. Les châtel-guyonnais peuvent directement mettre en pratique les conseils divulgués en participant à la taille des rosiers du Parc sous l'œil avisé des professionnels.



source : web

Résultats de l'action

Environ 80 personnes participent sur ce type de journée. De plus en plus de personnes viennent d'autres communes. Cet événement est l'occasion pour la commune de communiquer sur la gestion des espaces verts, sur les méthodes d'entretien des espaces publics et la réduction des produits phytosanitaires.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Cet événement est organisé depuis une quinzaine d'années. A la roseraie, les agents espaces verts (2 à 4 agents) initient les visiteurs à la taille des rosiers. Théorie, mais aussi pratique, des sécateurs sont prêtés aux visiteurs afin qu'ils mettent en pratique les conseils des agents techniques.

Différents points sont abordés : la taille des rosiers, mais aussi les traitements, l'entretien de la roseraie... D'autres plantes font aussi l'objet de conversations, et d'autres sujets comme le compostage...

Moyens humains

Agents techniques pour l'animation.

Exemple 2

Portes ouvertes des serres municipales

Type d'action :

Visite de site

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires, Biodiversité, Jardinage au naturel, Réduction des déchets, Acceptation de la végétation spontanée

Public(s) Cible(s) :

Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Tous les 2 ans depuis 5 ans

Porteur de l'action :

- Mairie de Cournon-d'Auvergne (63)
Contact : Jean-Claude CHATILLON

Partenaires de l'action :

- Association horticole de Cournon
- Yves BENOIT (maître composteur)

Contexte

La commune de Cournon-d'Auvergne est engagée dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires depuis de nombreuses années. Elle communique via différents moyens auprès de sa population, afin de faire comprendre la démarche de la commune et encourager les particuliers à s'engager dans ce sens.



source : Commune de Cournon-d'Auvergne

Objectifs de l'action

- Valoriser le travail des agents qui animent les visites.
- Sensibiliser les habitants sur le travail du service espaces verts sur les problématiques d'entretien.
- Répondre aux questions qu'ils se posent sur l'entretien de la commune ainsi que sur des problématiques qu'ils rencontrent chez eux.

Résultats de l'action

La visite des serres accueille plusieurs centaines de visiteurs sur la journée.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

L'ouverture des serres est organisée sur une journée, un dimanche, tous les deux ans (l'organisation annuelle de ce type d'évènement semble entraîner un essoufflement de la part des visiteurs).

En 2016, elle a été complétée par :

- une distribution de broyats de déchets verts la veille (voir fiche action n°07).
- des expositions, sur les thèmes de la réduction des produits phytosanitaires, du jardinage au naturel, de la protection biologique intégrée et du matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique. C'était l'occasion pour la commune de montrer le matériel qu'elle a acquis pour désherber autrement.
- un atelier de repotage pour les enfants était proposé par une association locale : l'association d'horticulture de Cournon.
- un atelier sur la réussite du compost était également proposé par un maître composteur : Yves BENOIT.

La communication autour de cet évènement a été réalisée par la commune, via le bulletin municipal, la presse, les panneaux lumineux.

Les agents se sont impliqués dans la communication de l'évènement, en distribuant des affiches auprès des commerçants de la commune.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

- Pour l'organisation : lien avec les partenaires qui sont intervenus, location d'exposition, communication.
- Pour la journée : préparation des sites, accueil du public, disponibilité des agents en week-end (les agents présents ce jour là le sont bénévolement, preuve de leur implication).

Moyens matériels

Outils d'informations à disposition des visiteurs.

Moyens financiers

- Edition des affiches pour la communication.
- Location d'une exposition.

Concours des maisons fleuries

Description

De nombreuses communes encouragent le fleurissement des maisons de leurs habitants. De par cette pratique, les particuliers embellissent la commune et collaborent au maintien et à l'amélioration de la qualité du cadre de vie, en colorant et égayant les espaces publics.

A l'image du concours des villes et villages fleuris qui prend aujourd'hui en compte les aspects de développement durable et de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires, certaines communes ont ajouté ce critère pour l'attribution de la note des maisons fleuries.

Ce concours réunit des habitants soucieux de l'embellissement du cadre de vie et sensibles à la végétalisation de la commune.

Ce noyau de participants peut constituer une liste de contacts privilégiés de la commune sur la thématique de l'entretien des espaces publics.

Il montrent l'exemple et peuvent donner envie à d'autres de se lancer dans la culture de fleurs et de légumes.

Certaines communes lient ce concours avec la thématique du jardinage au naturel et de la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires par la commune :

- en intégrant dans le règlement des critères de développement durable,
- en informant, le jour de la remise des prix, de la démarche de la commune, des enjeux sur la santé et l'environnement, des techniques mises en œuvre pour l'entretien des espaces et de la nouvelle place de la végétation dans la commune,
- en offrant aux participants et aux lauréats des lots en lien avec le jardinage au naturel.

Les participants se font le relai des informations recueillies dans le cadre de ce concours, auprès de leur voisinage et de leurs connaissances.



source : Commune de Prémilhat

[Evaluation de l'action](#)

[Conseils avant la mise en place de cette action](#)

[Exemple 1 : Concours des maisons fleuries](#)

[Exemple 2 : Concours des maisons fleuries et des jardins potagers](#)



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	Cette action ne concerne que le public participant au concours des maisons fleuries.
-----------	---------	--------	-------------	--

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				Le public touché est un public qui entretient ses abords de maisons. C'est néanmoins un public déjà soucieux du végétal et sensible au fleurissement.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Peu de public induit.
-----------	---------	--------	-------------	-----------------------

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Les informations apportées peuvent être importantes (exposées lors de la remise des prix par exemple).
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	--

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	Pas de moyen technique particulier : le message vient se greffer à l'organisation du concours déjà existant.
-------------	--------	---------	-----------	--

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Pas de moyen technique particulier : le message vient se greffer à l'organisation du concours déjà existant.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Les moyens humains supplémentaires concernent la préparation et la présentation des efforts de la commune, le jour de la remise des prix.
-------------	--------	---------	-----------	---

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très faible	Faible	Notable	Important	Les membres du jury devront prendre en compte de nouveaux critères pour évaluer le respect du jardinage au naturel. Ces critères sont parfois difficiles à vérifier.
-------------	--------	---------	-----------	--

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	Pas de moyen financier complémentaire - si des lots sont davantage tournés vers le jardinage au naturel, ils remplacent d'autres lots.
-------------	--------	---------	-----------	--

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Plutôt facile à mettre en oeuvre. Il s'agit d'adapter le règlement et de l'expliquer aux participants. Il est parfois difficile de vérifier le respect des nouveaux critères.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Transposable facilement dans toute commune ayant déjà un concours des maisons fleuries.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Prévoir dans la charte du concours la non utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des plantations. Il est également possible d'intégrer d'autres critères de respect de l'environnement : gestion de l'eau pour l'arrosage par exemple.

La remise des prix est alors l'occasion pour la commune de faire le parallèle et d'expliquer aux participants la démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Il est possible d'orienter également les prix remis aux participants et lauréats vers des prix en lien avec le jardinage au naturel.

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- + Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable
- + Dynamique de territoire

Les actions de ce type, les variantes...

- Tenir compte, dans le concours des maisons fleuries, des moyens mis en œuvre pour l'entretien des massifs et potées fleuries des habitants et interdire l'utilisation de produits phytosanitaires. Saint-Germain-Laprade (43)
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)

Autres collectivités ayant mis en place ce type d'action

- Varennes-sur-Allier (03)
- Bessay-sur-Allier (03)
- Aubière (63)

Variantes:

Les collectivités peuvent aussi :

- proposer un concours des jardins potagers fleuris comme cela a été fait à Prémilhat (03).
[Cf. Exemple 2 de cette fiche](#)

Exemple 1

Concours des maisons fleuries

Type d'action :

Concours / Engagement des participants

Thème(s) abordé(s) :

Jardinage au naturel

Public(s) Cible(s) :

Grand Public / Jardinier
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Chaque année

Porteur de l'action :

- Mairie de Saint-Germain-Laprade (43)
Michel FORESTIER : michforestier@wanadoo.fr

Partenaires de l'action :

- Aucun

Contexte

La commune de Saint-Germain-Laprade est engagée dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires. Elle communique sur cet engagement via différents moyens de communication. Elle encourage ses habitants à se tourner eux-aussi vers cette démarche.

Objectifs de l'action

- Tenir compte dans le concours des maisons fleuries des moyens mis en œuvre pour l'entretien des massifs et potées fleuries des habitants - et interdire l'utilisation de produits phytosanitaires.
- Encourager la population à investir également les espaces publics.

Résultats de l'action

De nouveaux participants s'inscrivent chaque année, ce concours présente une bonne dynamique sur la commune.



source : Commune de Saint-Germain-Laprade

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Organisation de l'action

Le règlement interdit l'utilisation de produits phytosanitaires.

Un prix spécial hors inscription pour l'entretien des espaces extérieurs a été créé pour valoriser l'implication des habitants dans l'aménagement des espaces publics. La commune oriente également le concours vers le jardinage et le respect de l'environnement via les prix proposés. Une entrée gratuite pour la Fête du jardinage, au Puy-en-Velay, est offerte à chaque participant. Un abonnement à la revue "les 4 saisons du jardin bio" est un autre exemple de lot récompensant les vainqueurs.

La remise des prix a lieu lors d'une cérémonie conviviale, autour d'un repas.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Jury du concours (6 personnes).

Moyens matériels

Lots remis aux participants.

Moyens financiers

Achat des lots, repas, financement des jurys (750€ environ).

Exemple 2

Concours des maisons fleuries et des jardins potagers

Type d'action :

Concours / Engagement des participants

Thème(s) abordé(s) :

Embellissement de la commune, jardinage au naturel, Réduction des produits phytosanitaires

Public(s) Cible(s) :

Grand Public / Jardinier
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Chaque année

Porteur de l'action :

- Mairie de PREMILHAT (03)
Service Technique : M. PERICHON : 06.08.33.30.21
servicetechnique.premilhat@orange.fr

Partenaires de l'action :

- Aucun

Contexte

La commune de Prémilhat n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis 2016. Elle communique sur cet engagement via deux concours : celui des maisons fleuries et celui des jardins potagers. Chaque concours comporte des critères différents.

Objectifs de l'action

- Tenir compte dans le concours de critères de jardinage au naturel : diversité, bio et environnement, conservation des plantes, abondance.
- Encourager les particuliers à l'embellissement de leur commune.
- Encourager les administrés à investir également les espaces publics.

Résultats de l'action

De nouveaux participants s'inscrivent chaque année, ce concours présente une bonne dynamique sur la commune. En 2016 il y avait 8 jardins potagers inscrits au concours et 14 maisons fleuries.



Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Organisation de l'action

La communication pour le concours se fait via le bulletin municipal et le "Prémilhat-info", mais aussi par les actions quotidiennes des agents dans leur démarches vers le "zéro phyto".

Le règlement prévoit l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

Chaque participant reçoit un lot, il s'agit principalement de bons d'achats de plants et fleurs dans l'E.S.A.T. présent sur la commune.

La remise des prix a lieu en mairie et est relayée par la presse locale, cela se fait lors d'une cérémonie conviviale, autour d'un repas.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Jury du concours composé de 2 élus, 1 agent du service technique et 1 administré hors concours.

Moyens matériels

Aucun

Moyens financiers

Achat des lots

Mise en place de jardins collectifs

Description

La création de jardins sur un territoire est un outil de développement social. Elle permet d'agir et sensibiliser sur différentes problématiques :

- la production alimentaire,
- le lien à la terre,
- l'environnement,
- le développement durable,
- la nature en ville,
- l'alimentation équilibrée,
- la gestion des déchets...

Ce sont des lieux de verdure, entretenus par et pour les habitants, dans des optiques d'alimentation, de loisir, de lien social.

De nombreux types de jardins existent aujourd'hui dans les communes. On parle ainsi de jardins collectifs, jardins familiaux, jardins d'insertion, jardins ouvriers, jardins partagés, jardins de famille, jardins de rue, jardins de toit... (Voir définitions page 3 de cette fiche-action.)

Le jardin accueille des publics différents (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap) pour la pratique du jardinage, ou des animations particulières (spectacle, repas, fête des voisins...). C'est un lieu où sont développées les mixités sociales et inter-générationnelles.

Les collectivités peuvent contribuer à ce développement du jardinage en mettant à disposition des terrains communaux, à titre gratuit ou en location. Les services techniques peuvent être associés à certaines étapes de la création ou de l'entretien de ces espaces.

Souvent, le règlement ou la convention de prêt ou location comprend des règles, parmi lesquelles l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des parcelles.



Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : Jardin partagé de la Fontaine du Bac

Exemple 2 : Animation de Jardins familiaux



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	Variable selon la taille du jardin, et les ouvertures du site aux autres publics.
-----------	---------	--------	-------------	---

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				L'installation de jardins permet aux habitants d'accéder au jardinage.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Des personnes de passage à proximité du jardin, ou des personnes accueillies pour une activité annexe.
-----------	---------	--------	-------------	--

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Les informations apportées sur le jardinage peuvent être de base à très techniques, lors d'interventions, d'ateliers dans les jardins.
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	--

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	Les services techniques peuvent être sollicités lors de la mise en oeuvre de l'espace jardin puis lors de la culture (besoin de matériaux, problèmes techniques...).
-------------	--------	---------	-----------	--

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Les services techniques peuvent être sollicités lors de la mise en oeuvre de l'espace jardin puis lors de la culture (besoin de matériaux, problèmes techniques...).
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Des moyens humains sont mobilisés pour mettre en oeuvre et entretenir le jardin : personnel municipal, mais aussi animateur ou jardinier pour le montage de projet, et pour faire vivre le jardin, l'ouvrir sur l'extérieur... Une grande implication humaine est nécessaire pour que le projet vive dans la durée.
-------------	--------	---------	-----------	---

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important	Lors de la conception et de la mise en place du projet, il est nécessaire de disposer de personnes compétentes en termes de gestion de projet.
-------------	--------	---------	-----------	--

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	Matériel de culture et semences / plants. Financés par la collectivité ou par l'association de jardiniers. Plus important au démarrage, moindre en phase de fonctionnement.
-------------	--------	---------	-----------	---

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	La mise en oeuvre de jardins collectifs nécessite plusieurs phases de la conception à la mise en culture. De nombreux acteurs doivent être mise en réseau, et les objectifs du jardins doivent être définis; Une grande implication du porteur de projet (collectivité ou association) est nécessaire.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Chaque projet de jardin est unique, en fonction des participants, des partenariats possibles et des opportunités du site.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Quelques définitions préalables

L'appellation "**jardins collectifs**" fait référence aux jardins familiaux, aux jardins d'insertion et aux jardins partagés. En 2003, une proposition de loi relative aux jardins collectifs proposait les définitions suivantes :

*"On entend par **jardins familiaux** les terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux."*

*"On entend par **jardins d'insertion** les jardins créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle. Ces jardins peuvent être, le cas échéant, divisés en parcelles affectées à ces personnes à titre temporaire."*

*"On entend par **jardins partagés** les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités socioculturelles et étant accessibles au public"*

Les **jardins de famille** se trouvent davantage en milieu rural (zone réservée aux jardins privés des habitants du village) alors que les **jardins ouvriers** sont les jardins historiquement proposés aux ouvriers qui, déplacés de la campagne pour travailler en ville, pouvaient ainsi cultiver leur lopin de terre. Les **jardins de rue, jardins de toit** sont des formes de jardinage hors sol, dans des jardinières, ou sur les toits des villes.

Ces différents types de jardins n'ont pas la même finalité pour les usagers. A titre d'exemple, si les jardins familiaux ont toujours pour objectif principal la production alimentaire, les jardins partagés sont davantage un lieu de société, l'espace entretenu et géré en commun est un lieu de rencontre et d'activités ouvert à tous.

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Partir de la demande des habitants, et proposer le lieu en conséquence, en fonction de leurs attentes. On ne proposera pas le même terrain (surface notamment) si l'on développe des jardins familiaux (à vocation principalement alimentaire) ou un jardin partagé, au niveau duquel les jardiniers sont davantage en recherche de lien social.

Localisation des jardins

Les grandes zones de jardins excentrés des centre-bourgs ne favorisent pas les échanges avec l'extérieur. Or les jardins, y compris les jardins familiaux, se doivent d'être des lieux d'ouverture, pour un fonctionnement serein.

Les espaces collectifs (jeux pour enfants, table de pique-nique) seront autant d'espaces d'échanges au sein de la zone de jardins. Certains aménagements au niveau des parcelles individuelles peuvent aussi favoriser l'ouverture entre jardiniers : préférer des cabanes partagées au lieu de cabanes individuelles.

Règlement

Un règlement vient encadrer les pratiques des jardiniers. Il peut permettre d'orienter les pratiques de jardinage vers des techniques de jardinage au naturel.

Vie du jardin

Certains types de jardins collectifs (jardins sociaux, familiaux par exemple) nécessitent un encadrement, notamment pour s'assurer du respect du règlement, pour gérer les conflits en interne. Le partage d'un espace n'est pas toujours évident.

Une animation du jardin est parfois nécessaire par la collectivité ou par un organisme extérieur (structure d'éducation à l'environnement et au développement durable par exemple). Ces animateurs travailleront, selon les lieux, uniquement en phase de lancement et de mise en œuvre du jardin (diagnostic du projet, conception, puis construction du projet, mise en culture), et/ou pour son fonctionnement.. Les jardiniers peuvent à terme être autonomes et gérer le lieu sans structure encadrante.

Il est impératif d'ouvrir le lieu vers l'extérieur, de le faire connaître du voisinage, d'un public le plus large possible. Les jardins collectifs sont des lieux où peuvent être organisés des activités, des événements conviviaux et fédérateurs, réunissant des publics variés, et développant le lien social, les échanges inter-générationnels..

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Lien social
- +++ Offre alimentaire
- +++ Insertion
- +++ Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable
- + Dynamique de territoire

Les actions de ce type, les variantes...

- La gestion de jardins collectifs à Clermont-Ferrand
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)
- Jardins familiaux de Saint-Flour (15)
[Cf. Exemple 2 de cette fiche](#)
- Pérignat-sur-Allier (63)
- Cournon-d'Auvergne (63)

Des contacts / structures utiles

- Vous pouvez retrouver les structures intervenant en Auvergne en Education à l'Environnement et au Développement Durable sur la thématique du jardinage sur le site du CREE Auvergne.
www.cree-auvergne.org/annuaire
- Le Passe Jardins est une association qui anime le réseau de jardins collectifs en Auvergne Rhône Alpes, et est un centre de ressources sur la thématique du jardin.
www.lepassejardins.fr

Documentation utile

Les jardins des possibles : [guide méthodologique](#) pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques.

Un document pour aider les porteurs de projet et les animateurs de jardins partagés et pédagogiques dans leur démarche.

- les étapes clés du montage de projet déclinés selon six scénarios
- 20 fiches proposant des pistes de réflexion et d'action. Collectif JTSE et Ecole et nature

Exemple 1

Jardin partagé de la Fontaine du Bac

Type d'action :

Mise à disposition de parcelles

Thème(s) abordé(s) :

Biodiversité, Jardinage au naturel

Public(s) Cible(s) :

Grand Public / Jardinier
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Depuis 2010

Porteur de l'action :

- Maison de Quartier de la Fontaine du Bac - Julien Chabry (<http://jardinfdb.blogspot.fr>)

Contexte

Pour répondre à une envie de certains habitants, demandeurs de pouvoir jardiner, et partager des repas collectifs, le projet a été porté par une animatrice de la maison de quartier, diplômée en environnement et sensible à la problématique.

Objectifs de l'action

Le jardin a pour objectifs de :

- sensibiliser les différents publics à la protection de l'environnement (respect de la biodiversité, techniques de jardinage...)
- favoriser les liens sociaux (inter-générationnels, culturels...), lutter contre l'isolement.

Résultats de l'action

Le jardin est entretenu par un collectif de bénévoles d'environ 10 personnes (pour moitié, habitants du quartier). Ce jardin comporte des carrés individuels, ainsi que des carrés entretenus collectivement. Le nombre de jardiniers de ce collectif est cohérent avec la taille du jardin (450 m²).

Ce jardin est non seulement un lieu de jardinage, de production, mais aussi un lieu d'accueil de publics différents. Sont organisées des activités avec les enfants (dans le cadre scolaire et périscolaire, avec les crèches), des ateliers sont proposées à une association de personnes handicapées.

Le jardin est ouvert lors de diverses manifestations notamment lors de la semaine européenne du développement durable, des activités sont alors proposées aux visiteurs.

Il est envisagé de développer l'accueil des familles.



Détails de mise en œuvre de l'action (avant, pendant, après)

Le jardin partagé de la Fontaine du Bac a été mis en place par la Maison de Quartier, et fonctionne grâce à un collectif de bénévoles.

Le terrain a été mis à disposition par la mairie.

Le fonctionnement du jardin partagé est encadré par une charte qui précise les objectifs, les rôles de chacun, les règles d'utilisation de l'espace et du matériel.

Un animateur de la Maison de Quartier travaille à la vie de ce jardin : ouverture du lieu à des publics variés, communication, animation du collectif, développement de partenariats...

Des vacataires techniques ont été embauchés également par périodes pour travailler sur des aspects techniques du jardinage (travail du sol...) même si les jardiniers de ce jardin sont d'abord intéressés par la recherche de lien social, et de convivialité.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Animateur de la Maison de Quartier, vacataires techniques.

Moyens matériels

Mise à disposition du terrain, Participation des services techniques pour la mise en place des commodités.

Moyens financiers

Achat de matériels, de semences et de plants pour les jardiniers.

Exemple 2

Animation de jardins familiaux

Type d'action :

Jardins familiaux

Thème(s) abordé(s) :

Jardinage au naturel, insertion sociale, réduction des déchets, gestion de l'eau, compostage.

Public(s) Cible(s) :

Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Jardins créés en 2013 et loués depuis 2014

Porteur de l'action :

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de St-Flour
04.71.60.66.92

Partenaires de l'action :

Service technique de la mairie de St Flour : Josian BOYER
Centre social municipal : Cédric CHARDAYRE

Contexte

Nous sommes dans le cadre d'un projet de "cohésion sociale".

On compte 30% d'habitat social sur la commune, et par ailleurs les services techniques de St-Flour ont entrepris une démarche de réduction des produits phytosanitaires. C'est avec ces 2 vecteurs que le CCAS a entrepris de créer les Jardins Familiaux qui répondent à une demande d'accès à un espace de liberté d'une part, mais aussi un accès à un complément alimentaire d'autre part, ici par le biais du potager.

Objectifs de l'action

Mettre à disposition des espaces tout en incitant à la culture alternative des jardins potagers (paillage, aérateur de sol, engrais naturel, récupérateur d'eau).

Sensibiliser les privés aux nouvelles possibilités de cultures potagères.

Le CCAS a souhaité un projet fertile, qui prône le "cercle vertueux de l'insertion" et qui crée du lien.

La création du potager communale est une innovation qui a divers objectifs : nourricier, relationnel, d'entraide.



source : Commune de Saint-Flour

Résultats de l'action

20 foyers concernés, 40-50 personnes touchées et avec les personnes indirectement impactées on compte une centaine de personnes. Un point d'honneur est mis sur la mixité sociale et générationnelle. Mais ce n'est pas particulièrement le nombre de personnes qui est à compter mais l'impact social, l'animation, l'aménagement urbain... En installant les nouveaux jardins en entrée de bourg, on impacte positivement le cadre de vie et on intègre au maximum ces nouveaux aménagements. La réussite de ce projet est indéniable puisque 12 autres jardins ont été aménagés en 2017.

Les jardiniers semblent satisfaits. Les agents communaux eux, aimeraient voir ouvrir au grand public des jardins privés.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Les 1^{er} jardins familiaux ont été créés en 2014 (projet engagé fin 2013), suite à la mise en place des parcelles, un article de presse a spécifié qu'il était possible d'acquérir un terrain selon certains critères.

C'est une commission du centre social municipal qui a attribué les jardins en fonction de ce que les personnes souhaitaient en faire et de leurs moyens financiers.

7 parcelles de 40 à 100 m² sont louées aux particuliers (environ 100 € par an avec 5 m³ d'eau compris dans le prix) et une 8^{ème} de 500 m² est utilisée pour le potager communal.

Les fruits et légumes récoltés sont donnés aux personnes dans le besoin par le biais de l'épicerie solidaire et dans le cadre du projet national sur la nutrition et la santé.

Ce potager prône les circuits courts et l'alimentation locale. Les légumes sont également distribués aux cantines et à la crèche communale qui est à la recherche d'une étiquette "crèche bio".

Une convention est signée par les jardiniers lors de la location, ils s'engagent, entre autres, à ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

Des animations sont organisées, ce qui renforce l'attrait des jardins.

Conseils

L'importance de ce type de projet réside dans l'écriture. Il faut prioriser le sens même du projet et son aspect social (le foncier se trouvera par la suite).

Les CCAS et centres sociaux sont des bons supports pour accueillir ce type d'actions sociales, éducatives, de quartier...

Moyens humains, matériels et financiers

Humains

- **Social** : depuis 2014, le potager communal est cultivé par une personne en insertion
- **Animation par le Centre Social**, dans le potager communal pour agir au cœur des quartiers sociaux.
- **Service technique mairie** : Des interventions sont proposées avec le centre de tri pour échanger des végétaux contre du compost. D'autres interventions sont animées par les agent communaux pour proposer des alternatives aux pesticides.

Des réunions sont organisées tout au long de l'année pour échanger sur la récupération de l'eau, évoquer le "zéro phyto" ou le compostage.

Matériels

Création et aménagement de chaque parcelle.

Financiers

Le projet monté en 2013 s'est construit sur des terrains communaux, le coût global de l'opération était de 74000 €. Pour la construction des cabanons de jardins, l'arrivée de l'eau, l'installation des récupérateurs d'eau et la mise en place des parcelles, 57720 € de subventions ont été accordées par :

- le programme Européen LEADER : 15000 €
- le Conseil Régional : 10000 €
- la Caisse d'Épargne : 4000 €
- la ville de Saint-Flour : 28720 €

Ateliers techniques dans des jardins de jardiniers amateurs

Description

Ce type d'action consiste à se rendre dans des jardins de jardiniers amateurs volontaires, et de proposer aux jardiniers du territoire de participer, dans ces mêmes jardins, à des ateliers techniques sur le jardinage au naturel.

Dans les exemples rencontrés pour la rédaction de cette fiche, il est demandé au préalable aux jardiniers qui accueillent les animations de s'engager dans une démarche de réduction de produits phytosanitaires dans leur jardin.

En contrepartie de la signature d'une charte d'engagement :

- ils reçoivent la visite d'un spécialiste du jardinage au naturel, qui leur apporte des conseils personnalisés,
- ils acceptent d'ouvrir leur jardin pour recevoir des ateliers techniques.

L'objectif des ateliers est de déterminer quelles sont les évolutions possibles vers un jardinage au naturel à partir d'un jardin de "Monsieur Tout le Monde", en mettant en place des techniques et des aménagements transposables dans les jardins des autres participants.

Deux exemples d'actions sont détaillés sur les fiches suivantes, l'une portée par un syndicat de collecte et traitement des ordures ménagères, et l'autre par un syndicat mixte de gestion des milieux aquatiques et des eaux usées.



Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : Un jardin zéro déchèterie

Exemple 2 : "Ouvrons nos jardins"



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible
-----------	----------------	--------	-------------

Le public touché est potentiellement assez important, l'opération étant proposée à tous les habitants d'un territoire. Néanmoins, le nombre de participants est extrêmement dépendant de facteurs pour lesquels l'organisateur n'a pas la main : les conditions météorologiques, la sollicitation du public du territoire sur les mêmes dates, ...

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :			
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :			
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout

Le public touché est le jardinier amateur, pas forcément engagé au départ dans une démarche de jardinage au naturel

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible
-----------	---------	---------------	-------------

Personnes bénéficiant de la transmission du savoir dispensé lors des visites, par les participants aux ateliers (bouche à oreille).
Personnes informées de l'action via les communications sur les ateliers dans la presse, ou par les acteurs du territoire.

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème
---	--------------------------	---------------------	---------------------------------

Impact fort sur les pratiques des participants, chez eux, suite à l'action.

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important
-------------	---------------	---------	-----------

Peu de moyens techniques : quelques outils et matériels pour manipuler lors des rencontres, confection de "cadeaux" remis aux participants.

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
-------------	----------------------	-----------------	----------

Réunions, ateliers de jardinage sur le terrain. Il s'agit de faire connaître des techniques pas forcément compliquées. La complexité des moyens techniques dépend des thèmes choisis.

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important
-------------	--------	----------------	-----------

Investissement de la part :

- de l'animateur/formateur : préparation et animation des rencontres et ateliers
- des élus de la collectivité : communication pour lancer le projet et le faire vivre dans la durée.
- des jardiniers : engagement dans une réduction des pesticides, ouverture de leur jardin.

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important
-------------	--------	---------	------------------

Il est essentiel d'avoir un intervenant compétent en matière de jardinage au naturel, qui sache s'adapter aux contraintes et atouts des jardins visités, et qui puisse répondre en toute légitimité aux questions de jardiniers pouvant être eux-même confirmés.

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important
-------------	--------	----------------	-----------

Coût de l'intervention de l'animateur/formateur (coût variable selon l'intervenant, en interne ou en prestation), de la communication, des quelques matériels nécessaires aux ateliers, des pots de convivialité et éventuels petits cadeaux.

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
-------------	---------------	------------------------	----------

Du temps et des compétences sérieuses

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe
-------------	---------------	------------------------	----------

Il s'agit de disposer d'un intervenant détenant les compétences nécessaires

Conseils avant la mise en place de cette action

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

La Communication

La communication est essentielle pour assurer une participation satisfaisante du public aux différentes étapes de l'action :

- l'implication des élus de la collectivité est impérative,
- le choix de la période pour les rencontres est décisif : il est préférable d'éviter le mois de juin ! (en fonction du lieu, il peut y avoir beaucoup d'évènements proposés au jardin à cette période. Par ailleurs c'est aussi une période pendant laquelle les jardiniers sont aussi dans leurs propres jardins). Mieux vaut planifier les ateliers techniques avant que le jardin ne démarre, c'est-à-dire entre février et avril.

Sur les territoires où les animations liées au jardin sont multiples, une coordination entre intervenants est nécessaire pour éviter une concurrence entre évènements.

A noter :

Il semble plus facile de mobiliser les jardiniers sur ce type d'action de long terme dans des secteurs géographiques où les offres d'animations sont moindres.

Conseils d'organisation des ateliers thématiques

Le principe est d'aller dans des jardins qui ne sont pas des jardins "modèles", mais bien des jardins "normaux", chez qui les participants peuvent se reconnaître et identifier les pratiques à reproduire chez eux.

L'animation doit être réalisée par un jardinier compétent, qui sache adapter ses conseils aux particularités des jardins qui accueillent les ateliers.

D'un point de vue pédagogique, il est essentiel de faire manipuler les participants lors de ces ateliers : semer des engrais verts, régler la hauteur de tondeuse, tester un broyeur...

Les exercices pratiques sont à moduler selon le nombre de participants et la thématique.

Les ateliers sont aussi des temps d'échanges conviviaux.

Les séances peuvent se terminer par un pot de l'amitié offert aux participants.

Des lots peuvent aussi être offerts aux jardiniers participants en guise de remerciement. Ils permettent par ailleurs de prolonger l'atelier jusque chez soi.

A noter :

- il est parfois difficile de trouver des jardiniers volontaires pour ouvrir leur jardin. Le jardin est parfois perçu comme un lieu privé, dans lequel on expérimente, on fait comme bon nous semble. L'ouverture du jardin au regard du spécialiste et d'autres jardiniers est une étape qui n'est pas forcément évidente à franchir et qui peut impacter le nombre de jardiniers volontaires.
- il est important de faire bénéficier d'un conseil technique personnalisé à ces jardiniers qui ouvrent leurs jardins afin de récompenser leur implication.

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Dynamique de territoire
- ++ Lien social
- + Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- + Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable
- + Offre alimentaire

Les actions de ce type, les variantes...

- Accompagner les territoires en matière de prévention des déchets en proposant un cycle d'animations sur le jardinage zéro déchet (action portée par le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud - 63).
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)
- Sensibiliser les jardiniers amateurs au jardinage au naturel, et ainsi réduire leur utilisation de produits phytosanitaires dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau (action portée par le SMVVA - 63).
[Cf. Exemple 2 de cette fiche](#)
- Animations au niveau des jardins familiaux et de jardins de particuliers (projet porté par la commune d'Aulnat - 63)
- Animations à Saint Maurice-es-Allier (63) (territoire de Gergovie Val d'Allier Communauté, territoire intégré dans le projet Organicité : programme d'actions proposé par le VALTOM)

Exemple 1

Un jardin zéro déchèterie

Type d'action :

Atelier technique / Visite, Accueil dans son jardin /
Engagement des participants

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires,
Biodiversité, Jardinage au naturel, Réduction des déchets

Public(s) Cible(s) :

Jardiniers
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

2 ans (automne 2013 à 2015)

Porteur de l'action :

- SICTOM Pontaumur-Pontgibaud (63)
Contact mail : Gaëlle BARON
preventionsictompontaumur-pontgibaud@orange.fr

Partenaires de l'action :

- Pierre FELTZ Formation Conseil (06 49 37 14 63)

Contexte

Cette action s'inscrit dans un cadre plus large : "Le Plan Local de prévention" en général et plus particulièrement la réduction des déchets "verts" au niveau du SICTOM afin de limiter les coûts de collectes et de traitement.

L'entretien du jardin génère des déchets verts que l'on estime à 160 kg/personne/an dont une quinzaine passent par la poubelle, représentant environ 4 % de son contenu. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France. Le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud a souhaité accompagner son territoire en matière de prévention des déchets en proposant un cycle d'animations sur le jardinage zéro déchet.

Objectifs de l'action

L'action, à destination des jardiniers amateurs, a pour objectif de participer, par la sensibilisation et la communication :

- au développement de pratiques de jardinage valorisant la matière organique au jardin,
- à la limitation de tout déchet issu du jardin,
- à la réduction de la nocivité des déchets de jardin.



source : SICTOM Pontaumur - Pontgibaud

Le principe de cette action est d'impliquer au maximum des jardiniers dans la durée, en les invitant à :

- participer à des ateliers techniques dans les jardins,
- s'engager dans une démarche de jardinage au naturel,
- ouvrir leur jardin pour accueillir les animations.

Résultats de l'action

La participation du public a été bonne : entre 20 et 40 personnes à chaque atelier.

Intérêts de l'action

Le public cible a été atteint, à savoir des jardiniers qui n'étaient au départ pas forcément adeptes du jardinage au naturel.

Les pratiques des participants ont évolué suite à l'action (mesurées par l'enquête finale) :

- Tous les participants déclarent mettre en place du paillage dans leur jardin suite à l'action.
- Ils pratiquent davantage le compostage et par conséquent le broyage également.
- Ils ont réduit, voire éliminé totalement les produits phytosanitaires.

- Ils portent une plus grande attention à la biodiversité (construction d'abris).
- Certains mettent en place des engrais verts.

Cette action a été l'occasion de :

- Echanger entre jardiniers : bonnes pratiques, mais aussi graines et plants.
- Restaurer une forme de convivialité entre jardiniers et, au-delà, attirer de nouvelles personnes vers la pratique du jardinage.

A noter par ailleurs que cette action a entraîné :

- l'achat par la collectivité d'un gros broyeur pour pouvoir mettre du broyat à disposition des jardiniers.
- l'incitation par voie de subvention à l'achat de broyeurs individuel.
- le développement du compostage en pied d'immeubles ou dans les quartiers.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Modalités / étapes

Cette action, mise en oeuvre sur 2 ans, a comporté différentes étapes.

- Invitation par courrier et par voie de presse de tous les habitants du territoire.
- Automne 2013 : soirée de lancement.
Discussion "Jardiner sans pesticides" : les jardiniers du territoire sont invités à signer une charte pour s'engager dans l'opération. La charte les engage à pratiquer un jardinage au naturel et à ouvrir leur jardin lors de journées de visite. En contrepartie, ils bénéficient d'ateliers techniques et d'un suivi personnalisé de leur jardin.
- Printemps 2014 :
3 ateliers pratiques dans des jardins de particuliers volontaires, avec une thématique principale par atelier :
 - engrais verts et alternatives aux pesticides ;
 - paillage, tontes, branches et compost : un jardin zéro déchet
 - préparations de plantes pour soigner les légumes.
- Automne 2014 : Soirée discussion :
Nouveau point de démarrage de l'opération pour la deuxième année avec l'objectif d'engager des jardiniers volontaires dans une expérience de "jardin 0 déchèterie".

- Printemps 2015 :
Visite de 10 jardins de jardiniers engagés, avec diagnostic individuel et discussion.
Réalisation de 3 ateliers pratiques dans des jardins de particuliers volontaires :
 - le broyat ;
 - la valorisation de matières organiques pour un jardin accueillant ;
 - la production de semencesEdition d'une lettre d'information.

Par ailleurs pour évaluer cette action, un questionnaire a été envoyé aux participants des ateliers en fin de période. Des visites bilan ont été réalisées chez certains participants, afin d'évaluer la portée de l'action.

Organisation

La collectivité a pris en charge le volet communication pour démarrer la démarche, inviter les jardiniers à s'inscrire dans la démarche ou à participer aux ateliers techniques. Pierre FELTZ était l'intervenant des interventions, réunions et ateliers techniques.

Communication

La communication a été réalisée par voie de presse et par courrier. Les élus de la collectivité ont porté et plébiscité le projet.

Une lettre d'information a été rédigée la deuxième année, et diffusée aux jardiniers ayant participé aux ateliers, afin de faire vivre le projet entre les ateliers techniques.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Animateur au jardin, mise en oeuvre de la communication.

Moyens matériels

Prévoir des supports concrets d'animation :

- fabrication d'abris à insectes (pot, paille, ficelle...),
- graines et/ou plants,
- outils,
- composts à différentes maturités...

Moyens financiers

Animation dans les jardins :

- Coût de la communication (annonce de l'action, invitations...).
- Coût des "verres de l'amitié" et des petits cadeaux offerts aux participants.
- Rémunération de l'intervenant.

Type d'action :

Animation / Atelier technique / Visite, Accueil dans son jardin / Engagement des participants / Spectacle

Thème(s) abordé(s) :

Acceptation de la végétation spontanée, Biodiversité, Jardinage au naturel

Public(s) Cible(s) :

Jardinier / Scolaire / Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

3 éditions :
24 mai 2014 ; 13 juin 2015 ; 5 au 9 octobre 2016

Porteur de l'action :

- Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA (63), Béatrice MALHERBE)

Partenaires de l'action :

- Pierre FELTZ Formation Conseil (06 49 37 14 63)
- Le réseau des médiathèques des Cheires
- France Bleu Pays d'Auvergne

Contexte

Les bassins versants de l'Auzon, de la Veyre et du Charlet sont trois bassins versants concernés par des contrats territoriaux comportant un volet phytosanitaire. Les contrats des bassins Veyre et Auzon ont été signés respectivement en 2012 et en 2011. Des actions sont menées sur ces territoires auprès des agriculteurs, des communes, et des particuliers, afin d'améliorer et de réduire leur utilisation de produits phytosanitaires pour une meilleure qualité de l'eau de ces rivières.

Objectifs de l'action

Parmi les actions menées auprès des particuliers, l'opération "Ouvrons nos jardins" vise à sensibiliser les jardiniers amateurs au jardinage au naturel, en proposant des ateliers techniques, dans des jardins, sur différentes thématiques, lors d'un parcours entre différents jardins du territoire.



Résultats de l'action

Quantitativement, le nombre de personnes participantes a été variable selon les éditions de cet événement. Très satisfaisant la première année, les deux autres éditions ont montré une fréquentation plus réduite des ateliers :

- 1ère année (2014) : 75 personnes environ
- 2ème année (2015) : 15 personnes environ
- 3ème année (2016) : 10 personnes à l'atelier adultes, 5 à l'atelier enfants, 70 pour le spectacle

Cette baisse de fréquentation est liée à des paramètres qui ne sont pas maîtrisables.

En 2015 la plus faible participation est due à des conditions météo défavorables (orage) lors des ateliers techniques. En 2016, l'organisation sur le même territoire d'autres animations, ont créé une concurrence entre événements.

D'un point de vue qualitatif, les participants aux ateliers et à l'action ont été très satisfaits.

Si une part du public présent était déjà convaincue par la démarche et venait se perfectionner, d'autres étaient complètement néophytes et ont découvert des solutions techniques de base pour démarrer la démarche de jardinage au naturel. Le public ciblé a donc été atteint.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Modalités / étapes

Lors des deux premières éditions, les jardiniers du territoire du SMVVA ont été invités à signer une charte du jardinage au naturel, afin de bénéficier de conseils personnalisés dans leur jardin. Ces mêmes jardiniers s'engageaient alors à accepter d'accueillir un public pour la réalisation d'ateliers techniques dans leur jardin, lors d'une journée "Rallye des jardins".

Cette journée "Rallye" consistait en un parcours entre 3 jardins parmi ces jardiniers volontaires pour accueillir des ateliers sur différentes thématiques du jardinage au naturel. Ces ateliers étaient animés par Pierre FELTZ, formateur en jardinage au naturel.

Ce parcours était un évènement ouvert à tous.

Les thématiques abordées étaient les suivantes :

- Année 1 :
 - Soigner les plantes par les plantes ;
 - Engrais verts et paillage ;
 - Jardiner sans effort.
- Année 2 :
 - Accueillir la biodiversité au jardin ;
 - La gestion de la matière organique au jardin ;
 - Un sol vivant au jardin.

A ces visites dans les jardins, s'ajoutaient une exposition de photos, ainsi qu'un spectacle vivant sur le thème du jardin, qui venait clôturer ces journées.

L'art et le spectacle apportent une autre dimension au jardin et permettent d'intéresser et d'attirer un public plus divers.

Pour la troisième année, le concept a été revu, le rallye a consisté en un atelier technique (sur les outils du jardinage au naturel), et un atelier à destination des enfants. Un spectacle vivant est comme les années précédentes venu clôturer l'évènement.

Organisation

L'anticipation est nécessaire, notamment pour organiser les partenariats et les spectacles.

La communication est importante, dans un premier temps pour inviter les jardiniers à entrer dans la démarche, puis pour inviter le public à l'opération. La communication est portée par le porteur de projet, les collectivités et les partenaires. La deuxième édition a fait l'objet de plusieurs émissions radio (l'émission H₂O sur France Bleu Pays d'Auvergne en amont de l'évènement). La troisième édition était organisée en partenariat avec les médiathèques des Cheires. Cette collaboration a permis de mutualiser les efforts de communication, et de toucher un plus large public, via les réseaux des différentes structures.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Organisation en amont et partenariat, communication, temps de préparation et d'animation des ateliers.

Moyens matériels

Outils de communication, outils et matériels nécessaires dans le cadre des ateliers.

Moyens financiers

Communication (flyers), intervenants, animations.

Broyage de déchets verts

Description

Le broyage des déchets de taille est une entrée intéressante pour sensibiliser les particuliers au jardinage au naturel :

- Le broyat issu des déchets de taille peut être utilisé dans le composteur, pour équilibrer les apports de déchets "verts" (fermentiscibles) apportés par ailleurs. Ce compost permet ensuite d'améliorer la qualité structurale et biologique du sol.

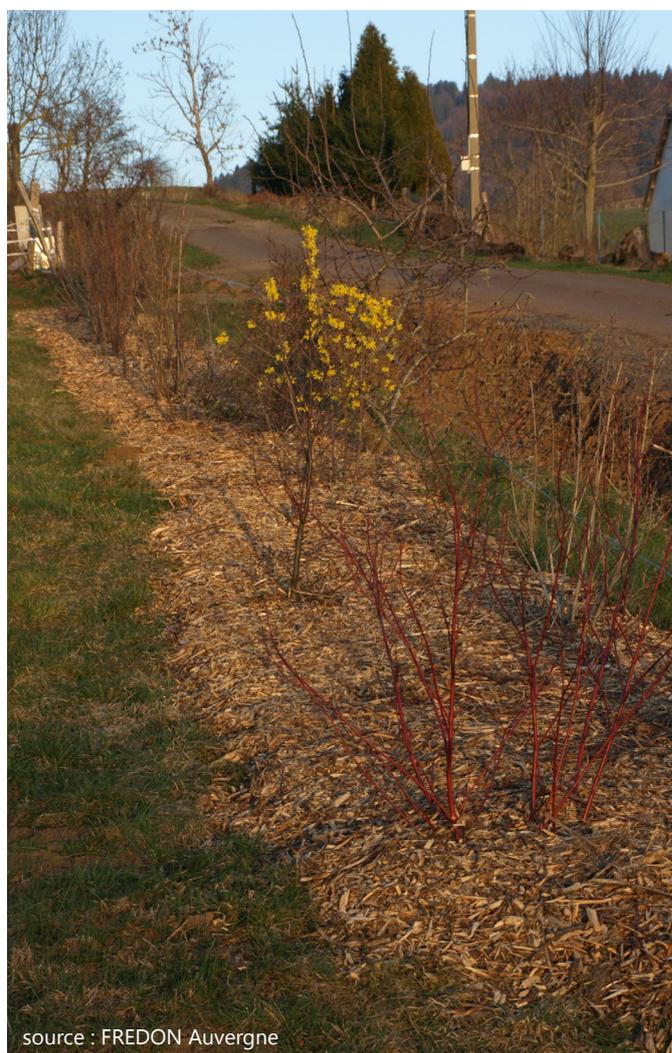
- Le broyat peut également être valorisé en tant que paillage, technique essentielle dans la gestion naturelle du jardin (gestion des adventices, maintien de l'humidité du sol, enrichissement du sol, aide à la biodiversité...).

Le broyage des déchets de taille répond par ailleurs à une problématique de réduction des déchets à la source. Il s'agit pour la collectivité de réduire les volumes de déchets verts apportés en déchèterie, et qui devront être traités par la suite. Il s'agit notamment de désengorger certaines déchèteries surchargées le week-end.

Sur certains secteurs, cela permet également de sensibiliser à l'interdiction de brûler à l'air libre les déchets verts, en apportant une solution alternative à cette pratique.

Enfin, il s'agit de faire prendre conscience au jardinier que les déchets de taille ont une réelle valeur et qu'ils peuvent être valorisés au jardin, en apportant un bénéfice notable.

Trois exemples d'actions sont proposés dans cette fiche: le prêt de broyeurs aux particuliers, la prestation de broyage de végétaux à domicile, ainsi que le don de broyat issu de la taille par la collectivité.



source : FREDON Auvergne

Evaluation de l'action

Conseils avant mise en place

Exemple 1 : Prêt de broyeurs de végétaux

Exemple 2 : Service de broyage de végétaux à domicile

Exemple 3 : Mise à disposition de broyat



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	Les habitants de la collectivité peuvent tous être informés du service (en fonction de l'effort de communication de la collectivité).
-----------	---------	--------	-------------	---

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				Le public cible touché (= les usagers du broyeur) sont le public ciblé, c'est à dire des particuliers, ayant un espace extérieur à entretenir. Il n'a pas forcément connaissance des techniques de jardinage au naturel.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Le public induit est informé par le bouche à oreille.
-----------	---------	--------	-------------	---

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Ces actions de broyage de déchets verts sont une ouverture au jardinage au naturel, en produisant une matière valorisable tant en paillage que pour équilibrer le compost. Les usagers sont informés de ces utilisations possibles, et généralement les mettent en pratique.
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	--

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	Nécessité de disposer de broyeurs de qualité.
-------------	--------	---------	-----------	---

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Nécessité de disposer de broyeurs de qualité.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Il faut des agents disponibles tout au long de l'année pour gérer les prêts et l'entretien des broyeurs.
-------------	--------	---------	-----------	--

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important	Moyens humains formés pour assurer la logistique, informer sur l'utilisation du broyeur et du broyat. Personnel technique pour l'entretien du matériel.
-------------	--------	---------	-----------	---

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	Investissement dans du matériel de broyage.
-------------	--------	---------	-----------	---

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Ce sont des actions complexes à mettre en oeuvre (matériel et personnel dédiés). La mise à disposition de broyat par la commune (ex. 3 ci-après) est plus facile à mettre en oeuvre.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Transposable, mais nécessite une organisation. La mise à disposition de broyat de la commune (ex. 3 ci-après) est plus facilement transposable.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Réfléchir à l'organisation la plus adaptée au secteur géographique :

- Le prêt de broyeur est adapté sur de petites zones géographiques.
- Un service de broyage à domicile, ou de broyage de proximité est plus adapté sur des secteurs plus isolés, éloignés des déchèteries.
- Le don de broyat est adapté en cas de reliquat, et permet de créer un lien avec les services techniques

Des partenariats peuvent aussi être envisagés avec des vendeurs de matériel, ou d'autres structures pour se porter "relai" de la collectivité.

Dans le cadre de la mise à disposition de broyeurs, attention au choix du matériel, qu'il soit durable et de bonne qualité. Bien se renseigner au préalable auprès d'autres collectivités qui auraient utilisé ce type de matériel.

Autres intérêts de ce type d'action

- ++ Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- + Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable

Les actions de ce type, les variantes...

Différents types d'actions concernant la valorisation du broyat de branches sont présentés dans cette fiche. Les exemples proviennent des expériences d'une communauté d'agglomération, d'un syndicat de traitement des déchets ménagers et d'une commune :

- Prêt de broyeurs de végétaux par la collectivité aux habitants. Agglomération du Puy-en-Velay (43). [Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)
- Prestation de broyage chez les habitants. Territoire du SMOCE (15). [Cf. Exemple 2 de cette fiche](#)
- Distribution de broyat issu des tailles de la collectivité aux habitants. Mairie de Cournon d'Auvergne - (63). [Cf. Exemple 3 de cette fiche](#)

Différentes modalités sont possibles :

- Prêt de broyeur de végétaux.
- Prestation de broyage des déchets verts à domicile.
- Don de broyats aux particuliers.
- Prestation de broyage de proximité (sur une place, dans une déchèterie...).
- Aide financière pour l'achat ou la location d'un broyeur.

Bibliographie intéressante

Afin de compléter la description de ces exemples régionaux en pages suivantes, il est intéressant de consulter ce document bilan rédigé en 2010 par EISENIA pour le compte de l'ADEME. Il décrit différentes actions de ce type réalisées en France :

- [Bilan des opérations de broyage mises en place par les collectivités pour le compostage domestique](#)

Exemple 1

Prêt de broyeurs de végétaux

Type d'action :

Mise à disposition de matériel

Thème(s) abordé(s) :

Jardinage au naturel, Réduction des déchets

Public(s) Cible(s) :

Jardinier
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Opération réalisée sur 2 ans (2015-2016)

Porteur de l'action :

- Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (43).
Contact : Stéphane OLLIER
stephane.ollier@lepuyenvelay.fr
<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/broyage-de-dechets-vegetaux>

Partenaires de l'action :

- Aucun

Contexte

La communauté d'agglomération du Puy-en-Velay s'est engagée en 2011 dans un programme Local de Prévention des déchets, en partenariat avec l'ADEME. L'objectif de ce projet était de réduire de 7 % d'ici 2016 la quantité d'ordures ménagères et assimilées produites sur le territoire de la collectivité.

Objectifs de l'action

Le service de mise à disposition gratuite de broyeurs de végétaux, mis en place par la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, a pour objectif de réduire le tonnage de déchets verts apportés en déchèterie. Il s'agit d'inciter les particuliers à utiliser ce déchet comme une ressource au niveau du jardin, soit en apport de matière sèche au niveau du composteur, soit en l'utilisant comme paillage.

Résultats de l'action

La communauté d'agglomération a acquis et met à disposition 3 broyeurs. Le nombre de prêts s'élève à 83 en 2016. Les périodes de prêt ne correspondent pas forcément uniquement aux périodes de taille et sont réparties sur l'année. Les 3 broyeurs acquis suffisent à répondre à la demande.



Les usagers sont des particuliers, habitant en zone péri-urbaine, dans des pavillons avec terrain (environ 1000, 1500 m² en moyenne). Ils peuvent effectuer un déplacement de 15 km pour accéder à ce service, le lieu de dépôt de broyeurs étant au Puy-en-Velay.

Les usagers ne sont pas spécialement adeptes du jardinage au naturel. La mise en œuvre de ce prêt est l'occasion de communiquer sur les intérêts de cette matière au jardin. Certains découvrent la valorisation possible du broyat et achètent un composteur à la suite du prêt ! Les usagers sont satisfaits du matériel et du service.

Les usagers respectent bien les règles d'utilisation. Quelques erreurs sont à noter, mais restent marginales. Le modèle de broyeur pliable acquis par l'agglomération présente des pannes récurrentes. Ce modèle ne serait pas choisi si un nouvel achat se présentait, il ne semble pas adapté à son utilisation. Son intérêt était de pouvoir se transporter dans le coffre de véhicules et de ne pas nécessiter de remorque.

En termes quantitatif, l'impact de ces prêts est assez marginal par rapport aux volumes de déchets verts apportés dans les bennes en déchèterie. Néanmoins, c'est une action qui se veut emblématique. Il s'agit de sensibiliser les particuliers sur la valorisation des déchets de taille au jardin.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Modalités / étapes

- Achat de broyeurs et kits de sécurité associés.
- Communication.
- Organisation pour le planning de réservations.

Deux types de broyeurs ont été acquis par la collectivité :

- Broyeur Eliet Primo Pliable : un petit broyeur pliable (transportable dans un coffre de voiture)
- Broyeur Eliet Major S : un broyeur plus gros, nécessitant une remorque, mais permettant de broyer des diamètres de branches plus gros (55 mm contre 35 mm)

Les usagers réservent le broyeur par téléphone. Ils viennent le récupérer au centre technique de la collectivité. Des tranches horaires ont été définies : entre 8H30 et 9H30 pour le prêt, entre 13H30 et 14H30 pour le retour. Ces tranches horaires permettent d'assurer la présence de l'une des 3 personnes présentes au bureau (ambassadeur prévention ou chargé de prévention).

Une caution est demandée et une convention de prêt est signée.

http://www.optigede.ademe.fr/sites/default/files/fiches-actions-documents/Contrat_prêt_broyeur_particulier.pdf

La durée du prêt est déterminée. Tout retard dans la restitution du matériel est soumis à pénalité financière. L'emprunteur restitue le matériel avec le plein d'essence. Le fonctionnement du matériel et les règles de sécurité sont expliquées lors du retrait, ainsi que les modalités d'utilisation du broyat obtenu. Un document est fourni sur l'utilisation en paillage, des éléments d'information sur le compost sont également apportés. Il est important que les agents de la collectivité aient un contact avec l'emprunteur, afin de lui diffuser des informations sur la valorisation du broyat.

L'emprunteur s'engage à utiliser le broyat chez lui ou à le céder, mais en aucun cas il ne le rapporte en déchèterie.

La communication autour de ce service est essentiellement une communication informelle, de bouche à oreille.

L'entretien des broyeurs est assuré par les ateliers mécaniques mutualisés de la collectivité.

Conseil

Il est important d'associer les mécaniciens qui assureront l'entretien du matériel au moment de l'achat.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Gestion du planning de réservation, permanence aux horaires de prêts/dépôts d'un agent formé. Estimation : 1/2 journée par semaine environ
Entretien mécanique des broyeurs.

Moyens matériels

Achat de broyeurs:

- Broyeur Eliet Primo Pliable (intérêt envisagé lors de l'achat: transportable dans un coffre - mais non satisfaisant pour la collectivité - problèmes de pannes sur le système de pliage. Il est intéressant de se renseigner sur ce modèle auprès d'autres collectivités).
- Broyeur Eliet Major S

Moyens financiers

- Broyeur Eliet Primo Pliable : 710 €HT
- Broyeur Eliet Major S : 2700 €HT
- Kit couteaux : 200 €HT environ

Une aide financière a été accordée par l'ADEME via le Plan de Prévention, pour l'achat et l'entretien du matériel.

Exemple 2

Service de broyage de végétaux à domicile

Type d'action :

Mise à disposition de matériel et des services d'un agent

Thème(s) abordé(s) :

Jardinage au naturel, Réduction des déchets, Compostage

Public(s) Cible(s) :

Jardinier
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Depuis 2013.
A chaque fois qu'un particulier sollicite la structure (toute au long de l'année).

Porteur de l'action :

- S.M.O.C.E.
(Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement)
Tél : 04 71 63 87 64
14, avenue du Garric, 15000 Aurillac

Partenaires de l'action :

- ADEME (soutien financier)
- Conseil Départemental du Cantal (soutien financier)
- Réseau de guides-composteurs
- Associations de jardinier

Contexte

Le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE), dans le cadre du Plan Local de Prévention des déchets, s'est engagé dans une démarche pour gérer le traitement des déchets de façon publique, locale et responsable.

Pour limiter les pratiques illégales de brûlage, limiter les apports en déchèteries tout en permettant aux particuliers de gérer les déchets végétaux à l'échelle de leurs jardins, le SMOCE a mis en place un service gratuit de broyage à domicile.

Cette action s'inscrit parmi d'autres, au sein du Programme Local de Prévention conclu avec l'ADEME, pour la période comprise entre 2012 et 2016.



Objectifs de l'action

- Contribuer à la réduction des quantités croissantes de déchets végétaux accueillis sur les déchèteries du territoire
- Générer un broyat de bois et sensibiliser les habitants à son utilisation pour la pratique du compostage et du paillage
- Communiquer sur l'ensemble des autres actions de réduction des déchets, sur les méthodes de jardinage au naturel

Résultats de l'action

En 2016, il y a eu 385 demandes d'interventions chez des particuliers, pour un total de 1300 m³ de broyat sur l'année (392 demandes en 2015 pour 1400 m³ et 367 demandes en 2014 pour 1000 m³).

En plus des personnes ayant fait appel au service au cours des années précédentes, il y a régulièrement de nouvelles demandes. Le facteur limitant reste le délai d'attente car le service est rendu par un seul agent.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Avant

Pour les personnes n'ayant pas fait appel au service précédemment, il est demandé d'estimer le volume de végétaux à broyer, afin de calibrer la durée d'intervention. Cette première étape est souvent difficile. Hormis pour quelques démarches communales collectives, la durée d'intervention par demandeur est limitée à ½ journée par période de 2 mois. Il n'y a pas de limite minimale. Le planning est construit de façon à limiter au maximum les trajets entre les rendez-vous au sein de la journée. S'il reste du temps après les rendez-vous programmés, les personnes disposant d'un rendez-vous plus tard mais se situant à proximité du site d'intervention sont contactées, pour que l'agent s'y rende.

Lorsqu'il y a des interventions auprès des communes, certaines informent également leur population de la venue du broyeur afin de mutualiser le broyage. Sur d'autres communes, des habitants (formés guides-composteurs) essaient d'organiser des rendez-vous groupés.

Modalités / étapes

Demande de rendez-vous par téléphone ou via un formulaire accessible sur le site Internet du SMOCE.

Planification du rendez-vous (date et durée) après entretien téléphonique pour valider les conditions d'intervention.

Si nécessaire, passage de l'agent au préalable pour vérifier la durée prévisionnelle et l'accessibilité au site.

Pendant (outils utilisés)

Le broyat est systématiquement laissé sur place afin d'être réutilisé en paillage ou comme apport de matière sèche pour le compostage.

L'agent dispose de fiches sur le compagnonnage, les préparations à base de plantes, et le paillage. En complément, il propose aussi un guide complet sur la prévention des déchets au quotidien, des autocollants STOP-PUB, des flyers proposant la formation de guide-composteur et un document présentant le service de broyage.

Après

Les personnes prennent l'habitude du service et le sollicitent ensuite régulièrement. De plus en plus de personnes appellent maintenant pour savoir où récupérer du broyat.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Présence lors des interventions d'un agent (employé à temps complet pour le service de broyage et l'entretien du matériel). Cette personne peut également renseigner les jardiniers amateurs puisqu'elle a été formée en tant que "guide-composteur".

De plus, il faut compter environ 15% de temps passé par d'autres agents pour la prise des rendez-vous, la mise au point des planning, la compilation des données.

Moyens matériels

- Broyeur à marteaux ou couteaux (les outils sont installés selon le résultat attendu)
- Petite benne située sur le véhicule pour permettre le déplacement du broyat si nécessaire
- Râteau pour nettoyer la zone de travail
- Tronçonneuse pour débiter les branches, si nécessaire
- EPI (casque, protections auditives et tenue de travail) pour l'agent
- Outils de sensibilisation et communication (fiches pratiques sur le compagnonnage, les préparations à base de plantes, le paillage, guide complet sur la réduction des déchets au quotidien, autocollants STOP-PUB, flyers sur la recherche de guides-composteurs...)

Conseil

Il est important d'associer, lors de l'achat, les mécaniciens qui assureront l'entretien du matériel. Choisir le matériel supportant une utilisation fréquente et consacrer un créneau régulier à l'entretien préventif.



Exemple 3

Mise à disposition de broyat

Type d'action :

Mise à disposition de matériel

Thème(s) abordé(s) :

Jardinage au naturel, Réduction des déchets,

Public(s) Cible(s) :

Jardinier

Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Deux journées par an depuis 5 ans

(Une fois au Printemps et une fois à l'Automne)

Porteur de l'action :

- Commune de Cournon-d'Auvergne (63)

Partenaires de l'action :

- Aucun

Contexte

La commune de Cournon-d'Auvergne est engagée dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires depuis de nombreuses années. Elle dispose d'un broyeur de végétaux, et valorise une partie de cette matière au sein de ses espaces verts. Le reste de ce broyat est mis à la disposition des habitants de la commune, ainsi qu'au Lycée Horticole de Marmilhat et à une commune riveraine.

Objectifs de l'action

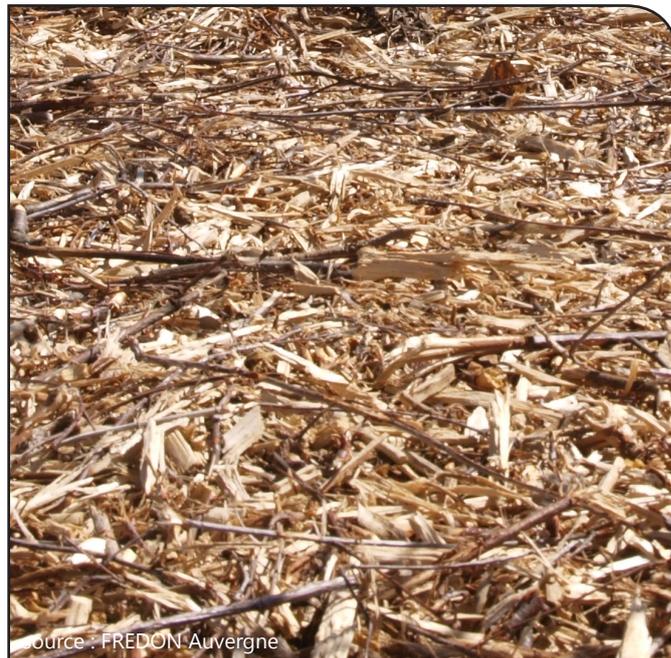
Il s'agit, pour la commune, de valoriser son surplus de broyat de déchets verts, en le proposant à ses habitants. Les habitants bénéficient d'une matière à valoriser au jardin, tant au niveau du compostage qu'en tant que paillage.

Cette action permet de créer un lien entre services techniques et habitants.

Elle permet également d'informer les particuliers sur le paillage, le compostage, et d'autres aspects du jardinage au naturel.

Résultats de l'action

50 à 60 personnes viennent chaque année.



Source : FREDON Auvergne

Broyage de déchets verts

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Modalités / étapes

Les habitants viennent équipés d'une remorque ou tous contenants à leur convenance (poubelles, sacs, seaux, ...) et accèdent au broyat de branches sans limite maximale de retrait.

Un document réalisé en interne par la commune sur l'utilisation du broyat est remis à cette occasion.

La communication est couplée avec la visite des serres municipales qui est proposée dans la même période (mais pas le même jour).

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Présence sur site d'un personnel disponible pour distribuer le broyat et informer les particuliers sur l'utilisation possible du broyat.

Moyens matériels

Disposer d'un broyeur ou de broyat.

[retour au sommaire](#)

Animations scolaires et périscolaires

Description

Des animations en lien avec le jardinage peuvent être organisées dans le cadre du temps scolaire ou du temps périscolaire.

L'activité de jardinage a de multiples atouts, et permet aux enfants de développer un certain nombre de capacités, tout en travaillant sur des sujets différents. On peut ainsi citer :

- la découverte de la nature et l'environnement proche,
- l'entraide, dans une réalisation collective,
- l'éveil des sens,
- le développement des capacités motrices, du langage,
- la sensibilisation à des thématiques telles que l'alimentation (saisonnalité et origine des produits, équilibre alimentaire...), l'embellissement du cadre de vie...

La thématique du jardin permet des prolongements pédagogiques dans différentes disciplines : les sciences de la vie bien sûr, mais c'est aussi un excellent support pour servir de base à des exercices de mathématiques, pour accueillir des ateliers d'expression artistique, ...
Le jardin peut aussi être relié à d'autres sujets d'Education au Développement Durable, comme le cycle de l'eau, le respect de la nature et de la biodiversité, le tri et le compostage des déchets...

Il donne lieu à des activités et des productions très variées que les enfants ont le plaisir à présenter à leur famille. C'est ainsi un moyen de sensibiliser, via les enfants, les parents et grands-parents aux problématiques étudiées.

Si l'école ne dispose pas encore de terrain ou de la logistique nécessaire à la mise en place d'un jardin ou d'un "coin nature", des activités en classe peuvent également être proposées aux enfants.

Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : Mise en place d'un jardin refuge d'école

Exemple 2 : Mission zéro pesticide



source : Commune de Bessay-sur-Allier



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	Tous les enfants de la classe ou de l'école sont concernés.
-----------	---------	--------	-------------	---

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				Les enfants de la commune, futurs jardiniers et citoyens.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Les parents, potentiellement jardiniers, sont touchés indirectement, via leurs enfants.
-----------	---------	--------	-------------	---

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Tout dépend de l'âge de l'enfant. Néanmoins, les sujets abordés avec les enfants peuvent aller assez loin sur les pratiques de jardinage au naturel.
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	--

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	S'il s'agit de la mise en place d'un jardin, ou d'un coin nature, il est nécessaire d'organiser au départ les lieux (préparation du sol, des jardinières, ou des carrés potagers ; point d'eau ; matérialisation des allées...).
-------------	--------	---------	-----------	--

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Les moyens techniques sont faciles à mettre en œuvre.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Nécessaire implication sur le long terme : des animateurs périscolaires et/ou des enseignants, des élèves. Disponibilité des services techniques pour la mise en œuvre du jardin ou coin nature, mais aussi ponctuellement, par exemple pour apporter des matériaux...
-------------	--------	---------	-----------	--

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important	Les encadrants doivent connaître au minimum les bases du jardinage. Des partenariats peuvent être envisagés pour aller plus loin.
-------------	--------	---------	-----------	---

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	La mise en œuvre du jardin ou des activités jardins peut se faire sans investissement spécifique. Les familles des enfants, des commerces de proximités peuvent être sollicités pour les besoins en graines.
-------------	--------	---------	-----------	--

Synthèse des moyens : Facilité de mise en œuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Ce type d'activité est facile à mettre en œuvre sous condition d'investissement et de motivation des encadrants. C'est une activité qui doit être menée sur le long terme. L'organisation lors des périodes de vacances doit être anticipée.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	La taille du jardin ou du coin nature et les activités au jardin sont à adapter en fonction de la configuration de l'école et du niveau des élèves.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Concernant le dimensionnement du jardin, il faut prévoir une surface suffisante, mais pas trop grande, de manière à pouvoir l'entretenir correctement. Différents formats de jardins peuvent être envisagés : les expériences de jardinage à l'école vont du jardinage en classe (plantes en pots) à un potager pleine terre, en passant par des carrés potagers ou des jardinières en bois sur bitume.

Le choix des plantes à installer se fera en fonction de l'exposition, de la rapidité de pousse, mais aussi de la période de floraison et de maturation. Il est plus intéressant pour les enfants que les fruits et légumes donnent à une période correspondant à leur présence en classe afin qu'ils puissent apprécier le résultat : aromatiques, bulbes de fleurs, légumes à croissance rapide (radis...).

En cas d'ateliers pédagogiques "en salle", il est bien de prévoir un atelier pratique en fin de période afin de matérialiser les enseignements vus sur le sujet : rempotage, semis de jachère fleurie...

Un **soutien technique** de la part de la commune est souvent requis pour la mise en place du jardin (préparation de la parcelle, point d'eau...) et pour son entretien au fil du temps (mise à disposition de matériaux comme du compost, du paillis...).

Les enseignants ne sont pas forcément très à l'aise avec le jardinage : un accompagnement par les agents techniques de la commune, ou par une structure d'éducation à l'environnement et au développement durable peut être nécessaire.

Pour que le jardin perdure dans la durée, il est nécessaire d'anticiper la gestion estivale du jardin d'école (intervention des centres aérés, d'un enseignant ou autre personnel, d'agents techniques, de parents d'élèves...).

De nombreuses potentialités sont offertes par cet outil "jardin". Ne pas aller trop vite, des idées adaptées au site, aux opportunités locales viennent au fil du temps. Il s'agit d'avancer doucement, mais sûrement, pour que l'installation soit pérenne.

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- +++ Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable
- +++ Offre alimentaire

Les actions de ce type, les variantes...

- Mise en place d'un jardin d'école Bessay-sur-Allier (03)
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)
- Mission zéro pesticide ou comment apprendre à se passer des pesticides pour les élèves du Cycle 3. Bourbon-l'Archambault (03)
[Cf. Exemple 2 de cette fiche](#)
- Expériences sur le jardin au naturel - Saint-Flour (15)
- Création d'un jardin - Vic-le-Comte (63)
- Création d'un potager bio - Orléat (63)
- Jardins écoliers - Maurs (15)
- Potager au centre de loisir - Pérignat-sur-Allier (63)
- Création d'un jardin d'école - Saint Maurice (63)
- Construction hotel à insectes - Beauregard-Vendon (63)
- Ouverture d'un jardin pédagogique - Ris (63)
- Programme en partenariat avec CPIE - Clermont Ferrand (63)
- Fleurissement de la commune dans le cadre des TAP - Egliseneuve-près-Billom (63)
- Compostage avec les écoles - St-Germain-Laprade (43)
- Animation nature - Yzeure (03)

Certaines actions de communication peuvent être mises en œuvre par les agents municipaux, qui transmettent leur expérience aux enfants de la commune. :

- visite des espaces verts de la commune,
- visite des serres municipales,
- démonstration des techniques de désherbage alternatives de la commune,
- participation des enfants à la création de massifs sur la commune...

Conseils avant la mise en place de cette action

Organismes pouvant intervenir en Auvergne pour accompagner des activités liées au jardin dans les écoles

Liste des acteurs qui mènent des actions d'Education à l'Environnement et au Développement Durable en Auvergne :

<http://www.ree-auvergne.org/annuaire>

Documentation utile

Académie de Grenoble

http://www.ac-grenoble.fr/ien.st-marcellin/guppy/file/document_enseignant_cycle_2.pdf

Dossier "Un jardin pédagogique à l'école"

ADALIA

<http://www.adalia.be/activites-et-dossiers>

L'ASBL Adalia vous propose différents types d'aides pour la préparation de cours relatifs à préservation de la nature en réduisant l'utilisation des pesticides : dossiers pédagogiques, vidéos...

Collectif "Le Jardin dans tous ses Etats" et Réseau Ecole et Nature

Les jardins des possibles : guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques

<http://reseaucoleetnature.org/fiche-ressource/le-jardin-des-possibles-29-07-2010.html>

Ce document a pour but d'aider les porteurs de projet et les animateurs de jardins partagés et pédagogiques dans leur démarche :

- les étapes-clés du montage de projet déclinés selon six scénarios,
- 20 fiches proposant des pistes de réflexion et d'action.

GNIS

<http://www.jardinons-alecole.org/>

Site réalisé par le Gnis (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants) avec l'appui de Val'hor (inter-profession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage). On y trouve des outils pédagogiques, des conseils pour mettre en œuvre un jardin d'école.

"En complément des conseils pratiques, [ce site www.jardinons-alecole.org] permet aux enseignants d'accéder à des pistes de prolongements, à des activités sur la découverte des plantes, à de nombreuses ressources éducatives, et de découvrir des expériences de jardinage à l'école et des réalisations de classes."

http://www.jardins-familiaux.asso.fr/files/jardinsfamiliaux/Fichier/Enquete_pratiques_jardinage_dans_les_ecoles_-_GNIS.pdf

Enquête réalisée par le GNIS auprès des écoles afin de mieux connaître les typologies de jardins d'écoles.

OCCE

Concours des écoles fleuries :

<http://www2.occe.coop/contenu/lecole-comme-au-jardin-cooperons-pour-demain-ecoles-fleuries>

PIROUETTE CACAHUETE

http://www.pirouette-cacahuete.net/guides/sommaire_guides.htm

http://www.pirouette-cacahuete.net/guides/jardin/jardin_accueil.htm

Des fiches et outils pédagogiques gratuits élaborés par l'association Pirouette Cacahuète (21) pour aborder la nature, le jardin avec différents publics, dont les scolaires (cycles 1, 2, 3, collège, lycée)

"Depuis 2008, nous créons des guides pédagogiques téléchargeables gratuitement sur notre site internet. Notre souhait est de permettre aux enseignants et aux animateurs de développer des activités autour de l'environnement et du développement durable. En leur proposant des fiches et des outils pédagogiques "prêts à l'emploi", nous espérons leur donner envie de proposer à leur public des activités avec différentes approches pédagogiques, adaptées à l'âge des participants, permettant de valoriser chacun, d'apprendre dans le plaisir et l'échange avec les autres."

TERRE DES SCIENCES

<http://www.terre-des-sciences.fr/centre-de-ressources/>

Terre des Sciences propose des ressources pédagogiques itinérantes sur des thèmes variés comme le végétal, l'alimentation, les énergies renouvelables... Certains éléments sont réservés aux adhérents, d'autres sont consultables en ligne comme les "documents enseignants".

Exemple 1

Mise en place d'un jardin refuge d'école

Type d'action :

Pédagogique

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires, Biodiversité, Jardinage au naturel, Réduction des déchets, Acceptation de la végétation spontanée

Public(s) Cible(s) :

Scolaire
Néophyte

Période / durée de l'action :

Depuis 2015

Porteur de l'action :

- Mairie de Bessay-sur-Allier (03)

Partenaires de l'action :

- Accueil des loisirs ADATER (conseils)
- SICTOM Nord Allier

Contexte

La commune de Bessay-sur-Allier est dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts depuis 2012. Elle communique à sa population via différents médias sur les efforts réalisés. Le travail avec l'école s'est mis en place progressivement, à travers différentes activités.

Objectifs de l'action

- Initier les enfants au jardinage et au respect de la biodiversité, les informer sur le travail des espaces verts de la commune, sur la démarche de la commune.



source : Commune de Bessay-sur-Allier

Résultats de l'action

Intérêts de l'action

Les enfants sont réceptifs à ce type d'activité. Aux activités de jardinage, il faut ajouter toutes les activités permises par ce lieu : compostage, fabrication d'abris à insectes, à oiseaux, création de panneaux explicatifs...

Le jardin est aussi un lieu de promenade et d'observation pour les enfants.

L'espace est ouvert au grand public, et notamment le jardin des senteurs (qui comprend un jeu de reconnaissance des plantes).

Par ailleurs, des liens sont envisagés avec les membres du Club de l'Amitié (3ème Age).

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Modalités / étapes

Des activités sont menées avec les scolaires, par les services techniques : plantations de bulbes, initiation au jardinage... durant les temps péri-scolaires. Les enfants ont été associés à l'aménagement d'un "chemin des senteurs", espace emprunté régulièrement pour aller en salle de sport. Ce chemin regroupe des vivaces et des aromatiques, plantés le long du chemin. Différents paillages ont été installés au pied des plantations, et le nom des plantes indiqué. Un panneau en bout d'allée permet de rechercher le nom des plantes.

A l'initiative du directeur de l'Accueil des Loisirs, un jardin a été créé sur une bande de terrain de l'école, d'un format de 2 x 20 mètres. Pour la mise en oeuvre de ce jardin (sur sol vivant), des conseils ont été apportés par l'association ADATER, qui intervient par ailleurs auprès de l'école.

Organisation

Les services techniques ont été sollicités pour la mise en oeuvre du jardin, et le sont en phase de fonctionnement notamment pour l'apport de matériaux (besoins de feuilles...).

La gestion quotidienne du jardin est assurée par le directeur de l'Accueil des Loisirs. C'est lui qui assure également l'entretien au cours de la période estivale.

Le jardin est un lieu où les enfants de maternelle et de primaire vont, en saison, tous les jours.

Activités annexes au jardin

Le jardin est utilisé pour des activités de jardinage mais aussi de bricolage. Des aménagements ont été installés pour servir de refuges à la faune : abris à insectes, à oiseaux, mare, tas de pierres, de bois... Les enfants ont réalisé des panneaux explicatifs.

Le responsable des espaces verts étant guide composteur, un bac à compost a également été apporté au jardin, afin de composter les déchets du jardin et de la cantine.

D'autres animations sont réalisées sur la thématique par les services techniques : une journée a été organisée lors de la "semaine pour les alternatives aux pesticides". Le responsable des espaces verts a présenté aux enfants la démarche de la commune (diaporama, démonstration de matériel, vidéos, ateliers pratiques l'après midi avec les maîtresses et les animateurs de l'Accueil de Loisirs).

D'autres thématiques sont abordées avec les enfants, via le jardin : les insectes, l'environnement, le compostage, le tri des déchets...

Le responsable des espaces verts implique les enfants également sur la thématique de la gestion des espaces verts. Ainsi les enfants ont réalisé des panneaux explicatifs sur les zones "Zéro phyto". La création des enfants a été installée sur site pour informer la population des nouvelles pratiques d'entretien de la commune.

A l'occasion de la semaine dédiée aux alternatives aux pesticides, une petite vidéo a été réalisée sur le jardin, à destination des enfants de l'école :

<https://youtu.be/xmAnIbDSi1k>



Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Personnel impliqué au niveau de l'école ou de l'accueil périscolaire.

Personnel impliqué et relativement disponible aux services techniques (il est important d'avoir des personnes réactives pour intervenir rapidement en cas de besoin), à la fois lors de la mise en place qu'en phase de fonctionnement, tout au long de l'année.

Moyens matériels

Peu de moyens matériels nécessaires. Ne pas hésiter à demander la participation des commerçants (ici, dons de paillis), des parents d'élèves, ...

Beaucoup de récupération, de recyclage.

Moyens financiers

Subvention de 500 € du Ministère de l'Environnement pour "10.000 coins Nature".

Exemple 2

Mission zéro pesticide

ou comment apprendre à se passer des pesticides pour des élèves du Cycle 3

Type d'action :

Pédagogique

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires, Biodiversité, Jardinage au naturel, Réduction des déchets, Acceptation de la végétation spontanée

Public(s) Cible(s) :

Scolaire
Néophyte

Période / durée de l'action :

2016 pendant 6 à 7 séquences d'1H15

Porteur de l'action :

- Mairie de Bourbon-l'Archambault (03)
- Contact : Isabelle DESURIER (élue à Franchesse, intervenante dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaire à Bourbon-l'Archambault). 06.84.30.38.43
desurier@wanadoo.fr

Partenaires de l'action :

- Aucun

Contexte

La commune de Bourbon-l'Archambault est engagée dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires depuis plusieurs années.

Les TAP sont organisés les vendredis après midi et prennent la forme d'activités thématiques, ayant une progression sur 6 à 7 semaines. L'une de ces séquences a porté sur le jardinage au naturel et a été proposée aux élèves de cycle 3 (CM1-CM2).

Objectifs de l'action

Sensibiliser les enfants sur les dangers des pesticides et les informer sur les alternatives qui existent pour un jardinage au naturel.



source : Commune de Bourbon-l'Archambault

Résultats de l'action

Intérêts de l'action

Les enfants ont été réceptifs à ce sujet. C'est un sujet qui est bien adapté à cette tranche d'âge, les enfants ont déjà un niveau de connaissance sur le sujet, lié aux pratiques de leurs parents et grands-parents. Des échanges avec leurs grands-pères (utilisateurs de produits phytosanitaires) ont d'ailleurs été relatés par certains élèves.

La diversité des supports pédagogiques, permettant une approche assez ludique de la thématique, et la réalisation pratique en fin de période sont importantes pour marquer les esprits des enfants.

Limites, difficultés notaires

Le cadre des TAP était intéressant, car permettait une progression de la thématique sur plusieurs semaines. Néanmoins, leur organisation les vendredis après-midi ne permettaient pas une attention maximale des enfants.

Attention à bien informer l'ensemble des agents techniques intervenant sur le site de l'école, de ce type d'activité, ou matérialiser les semis ou les plantations à l'aide d'écrêteaux. (Des semis réalisés par les élèves en fin de séquence ont été tondus par erreur).

Exemple 2

Mission zéro pesticide

ou comment apprendre à se passer des pesticides pour des élèves du Cycle 3 (suite)

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Modalités / étapes

Des modules pédagogiques ont été construits par l'intervenante pour des élèves de cycle 3. (Ce document a été remis à la FREDON Auvergne, et peut être fourni sur demande.)

Les modules abordent les sujets suivants :

- information générale sur les pesticides et leur emploi
- vidéos sur les problématiques du jardin
- étude des insectes
- étude des papillons
- étude de la coccinelle
- jeux (jeux en ligne sur l'environnement, jeux à construire soi-même pour réinvestir les contenus vus précédemment)
- utilisation de la mallette pédagogique réalisée et commercialisée par la FRAPNA
- les moyens utilisés par les villes et les villages pour se passer de pesticides
- les moyens que l'on peut mettre en oeuvre dans un jardin. Réalisation de semis de pieds de murs, plantation de plantes mellifères.

Les activités proposées sont variées. Il s'agit d'exercices de lecture, de mots croisés, de jeux à réaliser avec les enfants, de vidéos pédagogiques, de jeux informatiques sur Internet...

Cette diversité de supports permet de varier les activités autour du sujet du jardinage au naturel.

La séquence se conclut par une séance de terrain : la plantation de plantes mellifères sur le site de l'école, et le semis de fleurs pour les pieds de murs. Il s'agit de mettre en pratique sur le site de l'école les sujets abordés lors des activités, et d'en conserver le souvenir les mois et les années suivantes.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Préparation et animation des séquences

Moyens matériels

Très peu de moyens matériels nécessaires :

- Graines ou plants pour la dernière séquence.
- Salle informatique pour le module "informatique".
- Vidéo-projecteur pour la projection de vidéos.

Moyens financiers

Achat d'une mallette pédagogique (30 euros).

Jardins "portes ouvertes"

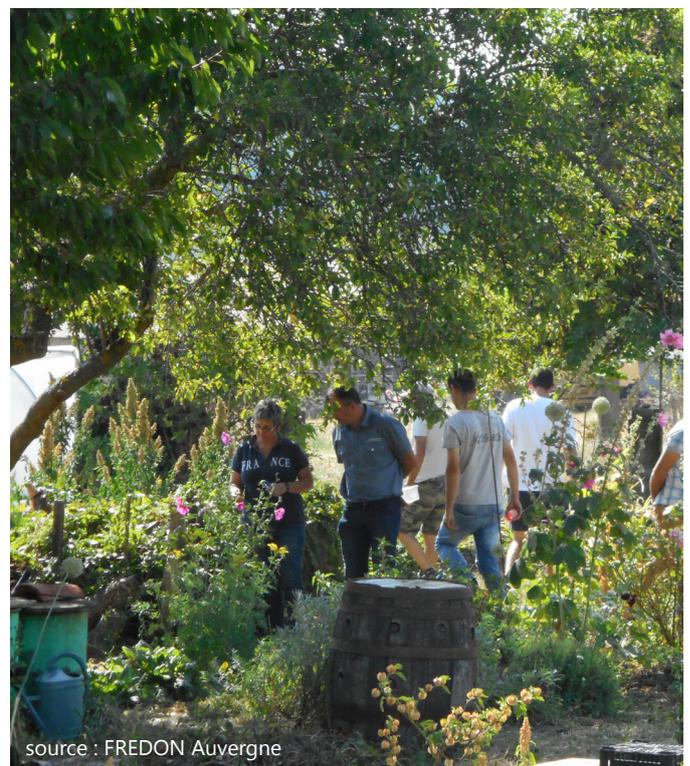
Description

Il s'agit d'organiser des temps de rencontres entre jardiniers amateurs, dans leurs propres jardins. Les jardiniers "témoins" sont engagés dans une démarche de jardinage au naturel. Au cours de la journée / du week-end de visite, ils font part de leur expérience, de leur démarche pour cultiver leur jardin potager ou ornemental sans produit phytosanitaire de synthèse.

L'objectif de ce type d'action est de transmettre aux visiteurs des exemples de techniques de jardinage au naturel (paillage, accueil d'auxiliaires, récupération d'eau de pluie, associations de cultures...) via le témoignage d'autres jardiniers amateurs qui les ont mises en œuvre.

Ces moments de convivialité permettent de réunir des publics curieux ou confirmés pour des temps d'échanges sur le jardin, au sein de jardins.

L'ouverture de différents jardins lors d'une même date permet au visiteur de visiter plusieurs lieux, et de recueillir différents retours d'expérience.



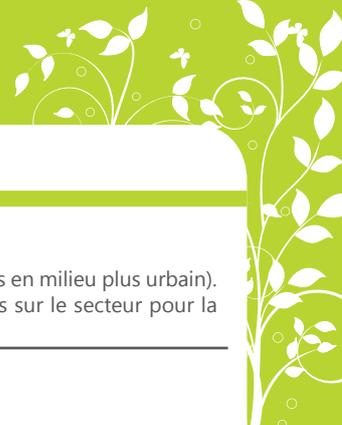
source : FREDON Auvergne

Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : Le bonheur est dans le potager - Jardins portes ouvertes

Exemple 2 : Parcours Botanique des villages



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	Cela dépend du lieu d'organisation (plus de succès en milieu plus urbain). Fréquentation dépendant des événements prévus sur le secteur pour la même date, des conditions météo.
-----------	---------	--------	-------------	--

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				Le public touché est un public ouvert, intéressé par le jardin comme lieu de nature, ou comme activité. Sont captés des publics de convaincus du jardinage au naturel, et de nouveaux jardiniers en quête de conseils. Les jardiniers "conventionnels" qui ont une vision très productiviste du jardin sont par contre peu rencontrés sur ce type d'évènement.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Très peu de public induit.
-----------	---------	--------	-------------	----------------------------

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Les échanges peuvent permettre de partager certaines pratiques, qui peuvent être testées chez eux par les visiteurs.
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	--

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	Pas de moyen technique particulier.
-------------	--------	---------	-----------	-------------------------------------

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Pas de moyen technique particulier.
-------------	---------------	-----------------	----------	-------------------------------------

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Cette action demande un investissement des jardiniers volontaires : ouverture du jardin, présentation du jardin tout au long de la journée.
-------------	--------	---------	-----------	---

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important	Une grande compétence des jardiniers volontaires n'est pas nécessaire, par contre leur motivation et leur capacité à transmettre leur passion est essentielle.
-------------	--------	---------	-----------	--

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	Peu de moyens financiers (animation de l'action, communication)
-------------	--------	---------	-----------	---

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	La disponibilité et l'engagement des jardiniers sont essentiels.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	La mise en œuvre de ce type d'action demande de disposer sur son territoire d'un réseau de jardiniers amateurs motivés pour transmettre, échanger. Ce type d'action ne montre pas les mêmes résultats selon le lieu (urbain/rural notamment).
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Pour l'organisateur de ce type d'évènement :

- **Choix des jardins** : il faut que les jardiniers qui ouvrent leur jardin aient envie de partager. La maîtrise technique est intéressante, mais la transmission d'une passion est bien plus constructive pour la sensibilisation des visiteurs.
- **Localisation des jardins** : ce type d'action fonctionne mieux en milieu urbain ou péri-urbain qu'en milieu rural. En ville, il s'agit de sorties "nature". En milieu rural, le jardin est plus fréquent, moins "tendance".
- Il est important de **regrouper plusieurs jardins** sur une même zone géographique, ce qui permet aux visiteurs de coupler la visite de plusieurs sites durant la même journée.
- **Choix de la date** : le printemps se prête mieux à ce type d'évènement. Même si beaucoup de choses se passent autour du jardin à cette période, c'est une période pendant laquelle les gens sont sensibles à la thématique. A l'automne, les gens sont passés à autre chose, et n'ont plus le même attrait pour le jardinage. Néanmoins, il vaut mieux éviter la fin du mois de juin, les familles sont alors sollicitées par les fêtes de fin d'année scolaire. En termes de jour dans la semaine, le dimanche semble être la journée la plus propice.

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Dynamique de territoire
- +++ Lien social
- ++ Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable
- + Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- + Offre alimentaire

Les actions de ce type, les variantes...

- Accueil du grand public dans des jardins de jardiniers volontaires, engagés dans une pratique de jardinage sans pesticides ni engrais chimiques. A.N.I.S. Etoilé (03, 63).
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)
- Parcours botanique des villages, de l'association "La Centaurée" à Saint-Rémy-de-Blot (63)
[Cf. Exemple 2 de cette fiche](#)
- Opération "Bienvenue dans mon jardin au naturel" de l'Union Nationale des CPIE. Chaque année, les CPIE organisent un week-end de visite de jardins de particuliers. <http://mon-jardin-naturel.cpie.fr>
- Saint-Flour (15) : ouverture de jardins zéro phyto, échanges de savoirs (SYTEC, RERS).

Exemple 1

"Le bonheur est dans le potager" Jardins portes ouvertes

Type d'action :

Animation / Evènement

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires,
Jardinage au naturel, Réduction des déchets

Public(s) Cible(s) :

Grand Public / Jardinier
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Chaque année depuis 3 ans, Printemps et/ou Automne

Porteur de l'action :

- Association A.N.I.S. Etoilé (www.anisetoile.org)
Nathalie GREGORIS : Coordinatrice régionale
tél : 04 73 14 14 13 contact@anisetoile.org

Partenaires de l'action :

- Les jardiniers amateurs volontaires pour ouvrir leur jardin.
- Programme EcoPhyto ZNA 2014-15

Contexte

En 2019, il ne sera plus possible d'utiliser de pesticide chimique dans les jardins. Des solutions respectueuses de la nature et de l'ensemble des espèces vivantes existent. Les week-ends "le bonheur est dans le potager" ont pour objectif d'apporter des réponses concrètes que les jardiniers pourront mettre en œuvre dans leur jardin, grâce aux contacts noués à proximité de chez eux.

Le Jardin est créateur de liens sociaux, essentiels aux changements.

L'association A.N.I.S. Etoilé souhaite favoriser et tisser ces liens entre les jardiniers amateurs du Puy-de-Dôme et de l'Allier, par le biais de ces journées.

Objectifs de l'action

Cette action a pour but d'accueillir le grand public dans des jardins de jardiniers volontaires, engagés dans une pratique de jardinage sans pesticide ni engrais chimique. Il s'agit de découvrir ces potagers, dans un esprit d'échange, de partage d'expériences (trucs et astuces du jardinage au naturel) et de convivialité.



source : FREDON Auvergne

Jardins "portes ouvertes"

Résultats de l'action

La fréquentation des jardins est variable (de 10 à 50 personnes/jour/jardin) selon leur localisation, et selon la période d'organisation des visites.

Les visites organisées en juin ont connu plus de succès qu'en septembre, période à laquelle le public n'est plus dans la recherche d'informations autour du jardin.

Les visites organisées en ville (ou à proximité) connaissent plus de succès qu'en zone rurale.

Les visites attirent un public intéressé par le jardin. Plusieurs types de public sont touchés :

- les passionnés de jardins, convaincus du jardinage au naturel, en quête d'échanges et de retours d'expériences différents.
- des nouveaux jardiniers, novices en jardinage et en demande d'informations de base.
- des visiteurs en quête d'une balade "nature", dans les jardins.

Des animations annexes ont permis d'accueillir un public différent (ex. public plus jeune -futurs jardiniers-, venu pour un concert organisé dans l'un des jardins).

Exemple 1

"Le bonheur est dans le potager"

Jardins portes ouvertes (suite)

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Organisation préalable

Contact avec le réseau de jardiniers, organisation de la manifestation, constitution du programme, communication.

Déroulé de l'opération

En 2016, cette manifestation a été organisée en deux temps, au printemps (28 et 29 mai) dans le département du Puy-de-Dôme, puis à l'automne (17 et 28 septembre) dans le département de l'Allier.

31 jardins ont été ouverts au public. Ces jardiniers amateurs volontaires ont ainsi pu partager leur expérience de jardin avec le public.

Des fiches de satisfaction déposées à l'entrée des jardins ont permis de quantifier le nombre de visites, et la satisfaction du public.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

- Organisation en amont, animation du réseau de jardiniers.
- Communication importante (relai auprès des collectivités, presse, associations locales).
- Investissement des jardiniers amateurs volontaires qui ouvrent leur jardin.

Moyens matériels

Aucun.

Moyens financiers

Animation de l'action et communication.

Autofinancement et programme EcoPhyto 2014-15.

Le bonheur est dans le potager...
Cultivons la nature
et le plaisir des sens !

**JARDINS
Porte Ouverte**

**28 et 29 mai
2016
dans le Puy-de-Dôme**

Il n'y a pas d'âge pour commencer un éco-jardin, chacun par ses choix (plantations, aménagements, pratiques de jardinage, traitements...) peut être acteur de la préservation de la nature, la biodiversité, la qualité de notre cadre de vie (eau) et la protection de notre santé. Accueillir la nature dans son jardin, déguster des plantes sauvages comestibles, réaliser des gîtes à insectes, observer, comprendre, prévenir... est un plaisir à la portée de tous.

Anis étoilé
Nature

Cette action ne bénéficie d'aucune aide publique, elle est réalisée sur les fonds propres de l'association A.N.I.S. Étoilé et de l'association Nature commune

Exemple 2

Parcours botanique des villages

Type d'action :

Évènement communal/ Visite, Accueil dans son village

Thème(s) abordé(s) :

Biodiversité, Jardinage au naturel, Réduction des déchets, Acceptation de la végétation spontanée, Identification de plantes comestibles, Vannerie.

Public(s) Cible(s) :

Grand Public
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Le dernier dimanche de juin, tous les ans depuis 2008

Porteur de l'action :

- Association La Centaurée
Contact : Patrick BASSET- 04.73.97.97.75
patrick.hubert.basset@orange.fr
<https://lacentaurée.wordpress.com>

Partenaires de l'action :

- La commune de Saint-Remy-de-Blot (63)
- Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Contexte

C'est dans ce village qu'en juin 2008, Monsieur le Maire, François ROGUET, a souhaité rassembler chez lui, aux Côtes, un groupe intéressé par la biodiversité. *"Il fallait prendre conscience que notre environnement est une richesse que nous devons respecter et protéger"*. C'est ainsi qu'est née une association : La Centaurée, avec son 1^{er} "Parcours Botanique". D'année en année, de village en village, l'association s'est étoffée. Les habitants se sont parfois découverts, appréciés, regroupés...



source : La Centaurée

Objectifs de l'action

- Créer un lien entre les habitants de la commune, en petit nombre et dispersés sur un grand territoire.
- Permettre aux administrés de mener un projet commun.
- Faire découvrir au public tous les villages de la commune (un lieux-dit différent tous les ans).
- Partager un savoir-faire, des connaissances autour du jardinage sans pesticide.
- Promouvoir le zéro phyto.
- Organiser un partage du jardin (troc de plants) pour "mutualiser les jardins de chacun".

Résultats de l'action

Environ 400 personnes se présentent tous les ans à l'évènement. 200 repas ont été vendus lors de la journée de 2016.

L'entrée sur le site est libre et l'accès à toutes les activités est gratuit. L'association a mis un point d'honneur sur la gratuité de l'évènement.

L'organisation pratique de la journée n'est pas à négliger et une priorité est à donner à la sécurité. En effet, toutes les activités sont accessible aux piétons, les voitures doivent se stationner à 100 m de la zone afin d'optimiser la sécurité de chacun : enfants, adultes, animaux.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

La Centaurée organise chaque année, le dernier dimanche de juin, le "parcours botanique des villages" dans un des hameaux de la commune.

Au programme :

- Visite des jardins des particuliers et des massifs de vivaces de la municipalité.
- Conférences à thème ("les oiseaux au jardin", "le pari de l'arbre et de la haie", "vie et mœurs des abeilles"...)
- Spectacle ("Le Pêcheur d'oiseaux").
- Marché de producteurs locaux.
- Animations autour de la biodiversité (poterie, vannerie sauvage, art floral...).
- Expositions (photo, association "Croqueurs de Pommes", AMAP...).
- Concours pour adultes et pour enfants.
- Activités enfants.
- Balades animées (photographier la nature, identifier les plantes comestibles, balade à dos d'âne).

L'association met également à disposition une bibliothèque (consultable en mairie) et travaille au développement de vergers sur la commune.

Bibliothèque

La bibliothèque de la Centaurée met à disposition plus d'une centaine de livres sur le jardinage, la botanique et la vie de la nature en général. Chaque année, de nouvelles acquisitions viennent enrichir la collection.

La bibliothèque est hébergée à la mairie de Saint-Rémy-de-Blot et ouverte aux heures d'ouverture de la mairie.

Mise à disposition d'arbres fruitiers (Création de vergers communaux)

En 2016, la Centaurée a adhéré aux Croqueurs de Pommes du Puy-de-Dôme et a profité de l'expérience de cette association en matière de greffage et de taille des arbres fruitiers. Une centaine de porte-greffes et leurs greffons ont été mis en pépinière dans le jardin du presbytère mis à disposition par la municipalité. Ces arbres (futurs poiriers, pommiers, cerisiers...) sont destinés aux adhérents qui en font la demande et aux espaces communaux, en concertation avec la commission environnement de la commune.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Les 30 personnes de l'associations préparent l'évènement depuis le mois d'Octobre de l'année précédente, et se mobilisent particulièrement un mois avant l'évènement et le jour J.

Il est important d'avoir une équipe soudée, qui au fil des années permettra de construire un projet de plus en plus riche.

Moyens matériels

Chaque année un village différent de la commune est mis à disposition pour accueillir le Parcours Botanique. Sur place, les jardins des riverains et les espaces communaux sont ouverts au public pour accueillir les diverses activités.

Moyens financiers

Coût total de la journée : 4000 €

- Animations : 1300 €
- Frais techniques (chapiteau ...) : 400 €
- Communication : 750 €
- Assurance, Repas, Buvette, Accueil des "Croqueurs de Pommes", etc : 1550 €

Subventions de la commune de Saint-Remy-de-Blot : 1800 €

Subventions du Département du Puy-de-Dôme : 500 €

Collecte de Produits Phytosanitaires Non Utilisables

Description

La loi du 6 février 2014, dite "Loi Labbé", modifiée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte en date du 17 août 2015, interdit la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir du 1er janvier 2019.

Les particuliers produisent une quantité importante de déchets, parmi lesquels les déchets chimiques ménagers, qui sont considérés comme déchets dangereux. Ils doivent être récoltés par une filière adaptée pour être traités de manière spécifique.

L'organisation d'une collecte de Produits Phytosanitaires Non Utilisés (PPNU) présente deux objectifs :

- Sensibiliser les habitants au fait que les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés en déchèterie (et non aux ordures ménagères) au même titre que les autres déchets chimiques ménagers (peintures, colles,...), et ainsi améliorer le tri des déchets par les ménages.
- Sensibiliser les habitants sur les techniques de jardinage au naturel, en remplacement des produits phytosanitaires récoltés lors de la collecte.

Un exemple d'action de ce type est présenté dans ce document, porté par un parc naturel régional, en collaboration avec les collectivités de son territoire en charge de la collecte et du traitement des déchets des particuliers, et en partenariat avec des jardinerie.



source : FREDON Auvergne

Evaluation de l'action

Conseils avant la mise en place de cette action

Exemple 1 : "Objectif zéro pesticide" : collecte de pesticides des particuliers



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	Toutes les personnes qui se rendent sur le point de collecte sont potentiellement touchées
-----------	---------	--------	-------------	--

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				Public ciblé = jardiniers ayant des produits phytosanitaires à rapporter. Les clients des jardineries sont souvent jardiniers. Les usagers des déchèteries sont un public plus large, pas forcément jardinier. Il s'agit néanmoins d'un public déjà sensible au tri des déchets.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Via la communication extérieure aux sites de collecte, autres usagers et visiteurs des points de collecte.
-----------	---------	--------	-------------	--

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Ce type d'action permet de sensibiliser le public à la dangerosité des produits phytosanitaires et à leur statut de déchet dangereux. Il permet également d'informer sur la réglementation en évolution, et d'envisager d'autres techniques de jardinage, au naturel. Les informations apportées sont plus ou moins complètes selon les compétences de l'animateur.
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	---

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	Les moyens techniques nécessaires sont assez faibles : - matériel nécessaire à la collecte, - éléments d'information du public.
-------------	--------	---------	-----------	---

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Les bacs et containers nécessaires à la collecte sont fournis par la société de collecte des déchets. Des outils pédagogiques et documentations peuvent permettre de servir de support à l'animation.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Cette opération nécessite un partenariat (au moins) entre une entreprise de collecte et de traitement des déchets et le point de collecte. Nécessité de disposer de personnel disponible pour recueillir les PPNU et pour informer la clientèle/les usagers lors des animations.
-------------	--------	---------	-----------	--

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important	Les personnels devront être compétents en matière de jardinage au naturel, afin d'informer le public sur le jardinage au naturel. Sinon, une formation des personnels présents lors de la collecte peut être prévue, avec la mise à disposition d'un kit d'animation.
-------------	--------	---------	-----------	---

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	La collecte et le traitement des déchets présentent un coût notable à important, à financer ou faire financer. Pour les collectivités en charge de la collecte des déchets et les distributeurs de produits ménagers spéciaux, se rapprocher de l'éco-organisme EcoDDS qui prend en charge la collecte et le traitement de ce type de déchets, la communication et la formation des agents pour les structures adhérentes à leur réseau.
-------------	--------	---------	-----------	--

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Action plus ou moins complexe en fonction de son ampleur. Des partenariats techniques sont toutefois nécessaires. Un effort de communication doit être mis en oeuvre.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Transposabilité réalisable sur un autre périmètre.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

- **Le choix de la date est important.** Choisir une période pendant laquelle les lieux de collecte sont fréquentés par des jardiniers.
- **Communiquer suffisamment** en amont de l'opération, afin de permettre aux clients ou usagers des lieux de collecte de prendre connaissance de l'opération, et de s'organiser pour revenir avec ses PPNU lors de la période concernée.
- **Multiplier les actions de communication**, croiser les médias pour faire connaître l'évènement.
- **Communiquer via** les fichiers usagers, les cartes de fidélité des lieux de collecte.
- Profiter de cet évènement pour **sensibiliser le public sur les techniques alternatives de jardinage.**

Autres intérêts de ce type d'action

- +++ Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune
- ++ Ouverture vers d'autres sujets liés au développement durable

Les actions de ce type, les variantes...

- En prévision de l'interdiction de la vente en libre service dans les jardinerie et en grande surface, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, les collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets, 4 jardinerie et la FREDON Auvergne s'associent pour anticiper la réglementation et apporter au grand public des solutions plus respectueuses de l'environnement et de la santé.
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)
- Opération de collecte de PPNU itinérante sur le bassin versant du Jauron (63) (opération réalisée par la FREDON Auvergne dans le cadre des actions de PHYT'EAUVERGNE). Compte-rendu disponible sur le site de PHYT'EAUVERGNE :
http://www.phyteauvergne.fr/article.php?id_article=69

Exemple 1

"Objectif zéro pesticide" collecte de pesticides des particuliers

Type d'action :

Animation / Evènement

Thème(s) abordé(s) :

Pollution et risques liés aux produits phytosanitaires,
Jardinage au naturel, Réduction des déchets

Public(s) Cible(s) :

Grand Public / Jardinier - Tous niveaux

Période / durée de l'action :

Semaine Européenne de Réduction des Déchets,
du 19 au 27 novembre 2016

Porteur de l'action :

- Parc Naturel Régional du Livradois-Forez
- VALTOM

Partenaires de l'action :

- VALTOM et ses collectivités adhérentes
- FREDON Auvergne
- 4 jardinerie du territoire signataires de la charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement"
- Chimirec (entreprise de collecte et de traitement des déchets dangereux)
- EcoDDS (éco-organisme compétent)
- Déchèteries

Contexte

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte d'août 2015 fixe l'objectif "zéro pesticide" dans la plupart des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 et dans les jardins des particuliers en 2019.

En prévision de l'interdiction de la vente en libre service dans les jardinerie et en grande surface, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, la FREDON Auvergne, 4 jardinerie et les collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets s'associent pour anticiper la réglementation et apporter au grand public des solutions plus respectueuses de l'environnement et de la santé.

Objectifs de l'action

- Récupérer les produits des jardiniers amateurs et les éliminer par des filières de traitement adaptées aux produits dangereux.
- Sensibiliser le jardinier amateur aux techniques de jardinage au naturel via des animations sur les points de collecte.
- Expliquer la bonne filière de dépose des déchets dangereux à la déchèterie et non dans les poubelles OMR.



source : FREDON Auvergne

Résultats de l'action

Quantité de Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) repris lors de cette collecte : 220 kg environ dont 100 kg en jardinerie, 120 kg en déchèterie. Environ 120 personnes ont été sensibilisées en déchèterie lors des animations.

Points positifs

- Malgré des tonnages collectés faibles, les animateurs des collectivités et les vendeurs en jardinerie ont pu sensibiliser des usagers à l'évolution de la réglementation et au jardinage au naturel.
- La formation des animateurs des collectivités, en amont de l'opération, a été très appréciée.
- Des informations et documents d'informations sur le jardinage au naturel ont pu être diffusés aux usagers.

Points négatifs/difficultés

- La météo a été catastrophique durant la semaine de l'opération.
- La période choisie pour l'opération n'était pas la plus favorable, aussi bien en jardinerie qu'en déchèterie (affluence faible sur cette période). Les clients des jardinerie ne sont pas dans des travaux de jardinage en novembre (hormis pour la plantation d'arbres et arbustes, mais la météo était clairement défavorable durant cette période).

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Organisation préalable

Mise en relation des différents intervenants dans la démarche, définition du rôle et des besoins de chacun.

Formation des animateurs des collectivités (pas forcément spécialistes en jardinage) intervenant dans les points de collecte sur le jardinage au naturel, afin qu'ils sachent transmettre aux usagers des méthodes simples de jardinage au naturel. Mise à disposition d'un kit pédagogique par lieu de collecte.

Mise à disposition par la FREDON Auvergne d'outils d'information à disposition des usagers / clients des différents points de collecte : fiches conseil, lettre d'information sur le jardinage au naturel, autocollants...

Les bacs et containers de récupération des déchets sont mis à disposition et collectés par une entreprise spécialisée (Chimirec).

Communication sur l'évènement

- Réalisation d'affiches / de flyers
 - Communication des partenaires à leurs réseaux (email, lettres d'informations, magazines, etc.)
 - Communication via les communes du territoire du Parc Naturel Régional
 - Communication dans les lieux de collecte (jardineries, déchèteries)
 - Presse écrite, interview radio
 - Spot radio en amont et pendant la campagne
- Des bons d'achat sont proposés par les jardineries pour encourager les apports de produits.

Déroulé de l'opération

Nombre de point de collecte :

- 4 jardineries, signataires de la Charte "Jardiner en préservant sans Santé et l'Environnement",
- 15 déchèteries du territoire du Parc.

Réalisation d'animations sur les lieux de collecte

- 7 journées en jardinerie, réalisées par le personnel des jardineries ou un animateur du VALTOM.
- 8 journées en déchèteries, réalisées par les animateurs des collectivités en charge de la collecte ou des animateurs du VALTOM.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Prévoir du personnel :

- pour l'organisation en amont,
- pour la formation des animateurs,
- pour la communication,
- pour la collecte proprement dite (réception des PPNU)
- pour les animations dans les points de collecte.

Moyens matériels

- Caisses pour assurer la collecte (fournies par l'organisme collecteur), équipements de protection individuelle.
- Kits d'animation sur le point de collecte.
- Documents de communication pour l'apport de conseils.
- Tri des différentes catégories de déchets et stockage sur rétention, des déchets.
- Collecteur agréé pour la collecte de déchets dangereux et centre de traitement agréé

Moyens financiers

- Reprise des Produits Phytosanitaires Non Utilisables : 275 euros par site pour la collecte, et 1200 euros pour le traitement d'une tonne de produits. Le coût de traitement est pris en charge par la filière EcoDDS pour les collectivités et structures adhérentes à l'écoorganisme.
- Coût d'édition des documents de communication et des documents de sensibilisation.

Soirée Débat / Conférence

Description

L'organisation de soirées débats ou de conférences, permet d'aborder des sujets de manière détaillée, avec la participation de spécialistes, d'experts, qui peuvent ainsi transmettre leur connaissance, amener à réfléchir le public sur des sujets en lien avec le jardinage au naturel.

Il s'agit là d'évènements permettant d'approfondir des sujets, d'informer dans le détail les personnes présentes, d'ouvrir le débat.



source : FREDON Auvergne

[Evaluation de l'action](#)

[Conseils avant la mise en place de cette action](#)

[Exemple 1 : Conférence Gilles Clément "Mauvaises herbes, on vous aime !"](#)



Portée de la communication

Potentiel de personnes touchées

directement par ce type d'action

Important	Notable	Faible	Très faible	Selon la notoriété de l'intervenant, et le sujet abordé. La fréquentation de ce type d'évènement peut être réellement décevante.

Public cible touché (le public touché est-il le public ciblé ?)

Public déjà sensible au jardinage au naturel :				Les différents publics sont : les jardiniers convaincus, qui souhaitent approfondir le sujet ; les adeptes des conférences, qui se déplacent pour s'informer sur tous les types de sujets.
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Public à sensibiliser, non convaincu par le jardinage au naturel :				
Complètement	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	

Public induit (Quantité de personnes touchées indirectement)

Important	Notable	Faible	Très faible	Annnonce de l'évènement, invitation de l'intervenant lors d'émissions radio locales, couverture médiatique de l'évènement.
-----------	---------	--------	-------------	--

Niveau d'impact sur les pratiques des participants

Impact certain sur les pratiques	Informations importantes	Information de base	Simple sensibilisation au thème	Une conférence / soirée débat est l'occasion de "creuser" un sujet, de rentrer dans le détail du sujet et de répondre aux questions des participants.
----------------------------------	--------------------------	---------------------	---------------------------------	---

Organisation

Importance des moyens techniques mobilisés

(quantitatif)

Très faible	Faible	Notable	Important	Communication et logistique liée à la location de la salle.
-------------	--------	---------	-----------	---

Complexité des moyens techniques mobilisés

(qualitatif : outils complexes, techniques novatrices...)

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Communication et logistique liée à la location de la salle.
-------------	---------------	-----------------	----------	---

Importance des moyens humains mobilisés

(quantitatif : main d'œuvre)

Très faible	Faible	Notable	Important	Logistique autour de la soirée : communication et location de la salle.
-------------	--------	---------	-----------	---

Compétence des moyens humains mobilisés

(qualitatif : expertise...)

Très Faible	Faible	Notable	Important	Compétence nécessaire de l'intervenant.
-------------	--------	---------	-----------	---

Importance des moyens financiers mobilisés

Très faible	Faible	Notable	Important	Communication, rémunération de l'intervenant, location de la salle.
-------------	--------	---------	-----------	---

Synthèse des moyens : Facilité de mise en oeuvre

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Il est essentiel d'anticiper très en amont, dans un souci de disponibilité de l'intervenant, et pour communiquer suffisamment en amont de l'évènement.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Transposabilité dans un autre lieu/cadre/échelle

Très facile	Plutôt facile	Plutôt complexe	Complexe	Transposabilité facile à condition de disposer d'un intervenant.
-------------	---------------	-----------------	----------	--

Conseils particuliers pour la mise en œuvre de ce type d'action

(Erreurs à éviter, ou points importants à maîtriser)

Attention, sur ce type d'évènement, il est fréquent que peu de personne se déplacent, et que celles qui se déplacent soient déjà au courant de la problématique. Elles viennent davantage perfectionner leurs connaissances sur un sujet pour lequel elles ont déjà un intérêt fort.

Les conférences fonctionnent mieux lorsque l'intervenant est connu et reconnu, et/ou lorsque le sujet abordé est particulièrement attractif.

Afin d'augmenter la fréquentation, il peut être intéressant de faire un lien avec le milieu étudiant par exemple, ou d'habiller la conférence avec un autre évènement... Mieux vaut intégrer la conférence dans un programme d'animation.

Autres intérêts de ce type d'action

- + Lien direct avec la démarche de réduction de produits phytosanitaires de la commune

Les actions de ce type, les variantes...

- Poser la question de la place de la végétation spontanée dans les espaces urbains, via le regard du célèbre paysagiste Gilles Clément. Clermont Communauté et SMVVA (63) (en partenariat avec le CPIE Clermont-Dômes).
[Cf. Exemple 1 de cette fiche](#)

Autres collectivités ayant mis en place ce type d'action

- Saint-Priest-Bramefant (63)

Variantes

Les collectivités peuvent aussi :

- proposer des réunions publiques. Si le sujet est couplé à un autre sujet concernant le quartier, des personnes non adeptes de la démarche de réduction de produits phytosanitaires peuvent être touchées. Dans le cadre d'une réunion publique dont le seul thème est la réduction des produits phytosanitaires, le risque est de n'avoir dans l'assemblée que des personnes déjà convaincues par la démarche.
- intégrer la problématique de réduction des produits phytosanitaires lors d'autres manifestations et occasions : soirée des vœux du maire, remise des prix des maisons fleuries...

Exemple 1

Conférence de Gilles Clément "Mauvaises herbes, on vous aime !"

Type d'action :

Conférence

Thème(s) abordé(s) :

Biodiversité, Jardinage au naturel,
Acceptation de la végétation spontanée

Public(s) Cible(s) :

Grand Public / Jardinier
Tous niveaux

Période / durée de l'action :

17 octobre 2013

Porteur de l'action :

- SMVVA
- Clermont Communauté

Partenaires de l'action :

- AELB
- Conseil départemental 63



Contexte

Cette conférence a été proposée en 2013 sur le territoire du SMVVA et de Clermont Communauté. A cette date, de nombreuses communes du territoire amorçaient une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires.

Objectifs de l'action

- Poser la question de la place de la végétation spontanée dans les espaces urbains, via le regard du célèbre paysagiste Gilles Clément.

Résultats de l'action

Cette manifestation a attiré plus de 300 participants. Le public était assez varié, composé de gens convaincus et connaisseurs, de personnels de collectivités du territoire (élus et agents), de public féru de conférences, pas forcément au fait de cette problématique. Cet évènement a également été relayé par la presse locale, des émissions de radio ont pu notamment valoriser la conférence et toucher un public plus large encore.

Détails de mise en oeuvre de l'action (avant, pendant, après)

Organisation de l'action

L'organisation a été réalisée en partenariat entre le SMVVA et Clermont Communauté.

Une organisation très en amont a permis de bénéficier de la disponibilité de l'intervenant. Une communication conséquente a permis de communiquer largement autour de l'évènement.

Moyens humains, matériels et financiers

Moyens humains

Organisation logistique, animation de la soirée.

Moyens matériels

La salle de conférence a été prêtée par une commune de Clermont Communauté.

Moyens financiers

Communication (intervention d'un cabinet de communication pour la conception de l'affiche). Rémunération de l'intervenant. Traiteur pour la fin de soirée.

[retour au sommaire](#)